

Coopération Monaco-Madagascar



Rapport d'activités

2019



CONSULAT DE MONACO
MADAGASCAR



**CONSULAT DE MONACO
MADAGASCAR**



Lotissement Tana Water Front Ambodivona
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar
Tél : + 261 20 22 356 83
Consul@Monaco-Madagascar.com
www.monaco-madagascar.com

Préface	p. 5
----------------------	------

LES APPUIS DE LA COOPERATION MONEGASQUE	p. 7
--	------

NUTRITION SECURITE ALIMENTAIRE

Programme d'Education Nutritionnelle Innovant En Milieu urbain pauvre (PENIM).....	p.8
Projet TAMBATRA - Projet Intégré de lutte contre la malnutrition dans les Communes de Fiaferana et de Manandriana	p.9
Projet de transformation, de conservation et fortification des aliments de base au niveau communautaire	p.9

SANTE

Projet d'appui au fonctionnement du Centre National de la Lutte contre le Paludisme	p.10
Promouvoir le droit de décider pour réduire la morbi-mortalité liée aux grossesses non désirées, en particulier chez les jeunes et adolescentes (10-24 ans)	p.10
Projet de renforcement du système de santé du District de Sainte-Marie	p.11
Projet BIRDY	p.11
Projet d'amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar	p.11
Projet d'appui à la lutte contre le VIH-SIDA dans la zone de l'Océan Indien.....	p.12
Réhabilitation du service pédiatrique du CHU Tamboho Fianarantsoa	p.12
Installation de sages-femmes en cabinets communautaires, dans les zones rurales d'Analamanga	p.13

SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Consolidation du dispositif d'appui à l'autonomisation des associations locales de/ et pour personnes handicapées	p. 14
---	-------

EDUCATION - ENFANCE PRECAIRE

SANDRATRA : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Antananarivo	p.15
Pôle Jeunesse Education Formation : « Education, accompagnement, et épanouissement de l'enfance à l'adolescence dans 3 régions de Madagascar »	p.15
Renforcement et pérennisation du Centre de Formation Professionnelle aux métiers de l'hôtellerie-restauration La Rizière	p.16
Actions dans le domaine de l'éducation ciblée sur les plus vulnérables	p.16
Réhabilitation des installations électriques de 7 structures accueillant des enfants et jeunes handicapés ou en situation précaire.	p. 17

INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

Amélioration des conditions de vie des familles vulnérables dans les régions de Vatovavy-Fitovinany et Atsimo-Antsinanana	p.17
Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région de Vakinankaratra.....	p.18
QUAPEM – Qualité de l'accueil en protection de l'enfance à Madagascar	p.18
Consolidation du projet d'accès à une eau de boisson saine, abordable et reposant sur un modèle d'économie sociale et solidaire	p.19

AUTRES DOMAINES

Contribuer à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact à Madagascar	p. 20
Fonds Commun d'appui à la Société Civile à Madagascar (FCSC)	p. 20

Quelques graphiques sur les actions de la Coopération monégasque à Madagascar

LES APPUIS DU CONSULAT DE MONACO	p. 23
---	-------

SANTE

Equipement en matériels et consommables médicaux pour les hôpitaux publics	p. 24
Appuis à des associations et autres entités œuvrant dans le secteur de la santé	p. 28

EDUCATION ET SPORT

Prise en charge des frais de scolarité pour les meilleurs élèves issus de familles modestes.....	p.30
Dotations en matériels informatiques et outils pédagogiques	p.31
Programme d'appui à la pratique du Sport dans les établissements scolaires publics	p. 33
Autres appuis à des établissements scolaires	p. 35

ENFANCE VULNERABLE

Enfance handicapée	p. 38
Enfance en situation de précarité	p. 43

ANNEXE

Annexe 1 - Résumé succinct des actions du Consulat de 2004 à 2016
Annexe 2 - Dotations financières et conventions signées depuis 2004
Annexe 3 – Remerciements de bénéficiaires

PREFACE

Nous avons à nouveau le plaisir de vous présenter le 16^{ème} rapport d'activités du Consulat de Monaco, au titre de l'année 2019.

Il énonce dans sa **première partie** les appuis de la Coopération Monégasque à Madagascar. Ces actions sont suivies par Natacha TANG, la Coordinatrice Pays.

Depuis 2005, le Gouvernement Princier a mis en place un volet de coopération avec différents pays, dont Madagascar qui en est le principal bénéficiaire. Cela s'explique par le fait méconnu que les relations diplomatiques et sociales entre les 2 pays existent depuis 50 ans. C'est la **Direction de la Coopération Internationale** » (D C I) rattachée au Département des Relations Extérieures qui se charge de cela.

Ces 5 dernières années les subventions apportées chaque année s'élèvent à 1.111.975 € en 2014, 1.379.006 € en 2015, 1.546.334 € en 2016, 1.598.207 € en 2017, 2.214.271 € en 2018 et 2.580.358 € en 2019. Monaco est un des très rares pays dans le monde à consacrer approximativement 0.5% de sa richesse à la coopération internationale.

Ce soutien est particulièrement suivi par SAS le Prince Souverain Albert II. Ce dernier attache une importance particulière à la mise en œuvre des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies adoptés en septembre 2015, en se concentrant sur 4 axes d'interventions principaux que sont: la santé, la sécurité alimentaire, l'insertion socio-économique et l'éducation.

Cette aide permet d'appuyer chaque année environ 130 projets dans les 11 pays partenaires suivants :

Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Afrique du Sud, Burundi, Liban, Maroc, Mauritanie, Tunisie et Madagascar.

Pour ce qui concerne Madagascar, ce soutien est attribué à l'appui de programmes jugés prioritaires, convenus avec l'Etat Malgache dès 2004: la **santé**, l'**éducation** et l'**insertion socioéconomique** afin de permettre aux plus démunis de développer leur propre activité.

La **seconde partie** est consacrée aux modestes actions mises en œuvre par le Consulat également depuis 2003, en partenariat avec le Ministère de la Santé et celui de l'Education Nationale principalement, mais aussi quelques associations qui viennent en aide aux enfants et aux personnes handicapées.

Toutes deux se complètent et cela a été conçu dès l'ouverture du Consulat en 2003.

Les moyens financiers mis en œuvre proviennent en partie de la Direction de la Coopération Internationale et surtout de généreux donateurs, entreprises, associations et amis partageant la même vision que nous, pragmatique et bien ciblée.

En 2019, nous avons reçu 78.338 €, soit 49.097 € en Euros et 116.963.223 Ariary.

Nous sommes si reconnaissants envers ces personnes qui nous font confiance et parfois depuis 17 ans ! Sans cet argent, témoignage de leur générosité et de leur fidélité, nous n'aurions rien pu faire.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons toujours attentifs à vos critiques et suggestions.

Niry RABEMANOLONTSOA
Vice-Consul Honoraire

Cyril JUGE
Consul Général Honoraire

LES APPUIS

DE LA COOPERATION

MONEGASQUE

Programme d'Education Nutritionnelle Innovant En Milieu urbain pauvre (PENIM)	
<p>Partenaire : Groupe de Recherche et d'Echange Technologique (GRET)</p> <p>Durée du projet : 2017-2019 ; extension en 2020</p> <p>Financement de l'année 2019 : 100 000 €</p> <p>Bénéficiaires : 12 000 familles avec enfants de 0 à 24 mois, 7 500 femmes allaitantes ; 250 personnels de santé ; 60 agents communautaires des zones d'intervention de Nutri'zaza à Antananarivo.</p> <p>Objectif général : Améliorer le statut nutritionnel des enfants de moins de 2 ans par des actions innovantes et complémentaires de sensibilisation en milieu urbain</p>	<p>Réalisations 2019 : Sensibilisation des familles, renforcement du partenariat institutionnel et formation des agents de santé.</p> <p>1- Les activités de sensibilisation : Afin d'améliorer les connaissances et les pratiques nutritionnelles, le projet mise sur la sensibilisation des familles par différents canaux. Avec la sensibilisation via la téléphonie mobile, 7 200 personnes ont été atteintes. En ce qui concerne les sensibilisations via les médias, des spots vidéo ont été diffusés sur 3 chaînes de télévisions, permettant de toucher environ 76 181 familles. Enfin, la sensibilisation de proximité, qui consiste à faire des réunions de groupe ou à organiser des séances d'écoute de messages de sensibilisation par des radios-cartes, a permis d'atteindre 13 232 familles.</p> <p>2- Renforcement du partenariat institutionnel : Un partenariat institutionnel entre le GRET, le Ministère de la Santé Publique, l'Office Nationale de la Nutrition et l'Office Régionale de la Nutrition Analamanga a pu être signé.</p> <p>3 - Formation des personnels de santé et des agents communautaires : 216 personnels de santé des secteurs public et privé confondus ont pu bénéficier de formations sur (i) la nutrition avec un focus sur l'alimentation de complément des jeunes enfants, (ii) la prévention de la malnutrition, (iii) la Communication pour le Changement de Comportement. Le contenu de ces formations est disponible par SMS, sur demande de chaque participant et en fonction de la thématique sur laquelle il/elle souhaite recevoir un rappel. Ce système permettra aux participants de pouvoir consulter les points clés quand ils seront sur le terrain. 104 agents communautaires ont été formés autour de la nutrition.</p>



GRET - Lancement du projet PENIM à Tamatave

Projet TAMBATRA - Projet intégré de lutte contre la malnutrition dans les Communes de Fiaferana et de Manandriana	
<p>Partenaires : PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM), GRET, ACTION CONTRE LA FAIM (ACF), AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES (AVSF)</p> <p>Durée du projet : 2019-2022</p> <p>Financement de l'année 2019 : 400 000 Euros</p> <p>Bénéficiaires : 1 500 ménages, dont 1 590 enfants de moins de 5 ans et 882 enfants d'âge scolaire.</p> <p>Objectif général : Lutter contre la malnutrition, par le renforcement des activités de prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire et au niveau des ménages.</p>	<p>Réalisations 2019 : Signature de la convention de partenariat et mise en place des jardins scolaires.</p> <p>L'année a été marquée par la signature de la Convention de partenariat entre le Gouvernement de la Principauté de Monaco et les quatre partenaires du projet : Programme Alimentaire Mondial, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière, Action Contre la Faim et GRET.</p> <p>Une deuxième commune d'intervention a été rajoutée au projet : Commune de Manandriana ; ce qui permettra d'atteindre 20 013 bénéficiaires directs et indirects.</p> <p>Les partenaires ont pu mettre en place les jardins scolaires, le jardin communautaire pilote, l'analyse du paysage du riz dans les deux communes d'intervention en vue de la fortification du produit, et le lancement des recrutements suivants : (i) coordinateur du projet, (ii) cabinet d'étude pour l'enquête de base.</p>

Projet de transformation, de conservation et fortification des aliments de base au niveau communautaire	
<p>Partenaire : Programme Alimentaire Mondiale (PAM)</p> <p>Durée du projet : 2017-2019</p> <p>Financement de l'année 2019 : 35 000 €</p> <p>Bénéficiaires : Femmes enceintes et allaitantes, adolescentes, femmes avec des enfants de moins de 2 ans et organisations de femmes appuyées par l'ONN.</p> <p>Objectif général : Contribuer à une amélioration du statut nutritionnel des femmes et des jeunes enfants à travers la transformation de produits agricoles, l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments et le renforcement des capacités et de mobilisation sociale.</p>	<p>Réalisations 2019 : Renforcement du partenariat institutionnel et accompagnement pour les coopératives de femmes</p> <p>Au cours de l'année, le projet a développé un fort partenariat que ce soit institutionnel ou avec le secteur privé. Cela a permis de renforcer l'appui et l'accompagnement aux coopératives de femmes depuis la production jusqu'à la commercialisation des produits.</p> <p>Cet accompagnement porte notamment sur : la recherche de solution sur le foncier afin que les coopératives aient leur propre terrain de production ; des formations sur la gestion financière simplifiée, la gestion des matériels ; l'augmentation de la capacité de transformation (qualité et quantité) ; la mise en relation des coopératives de femmes avec une entreprise privée qui utilise les mêmes matières premières pour faciliter la commercialisation des produits transformés.</p> <p>4 coopératives ont pu être visitées et ont bénéficié des appuis dans la résolution des difficultés rencontrées.</p>



Programme Alimentaire Mondiale - Visite de coopérative dans le Sud Est

SANTÉ

Projet d'appui au fonctionnement du Centre National de la Lutte contre le Paludisme

<p>Partenaire : Ministère de la Santé Publique / Direction Nationale de la Lutte contre le Paludisme</p> <p>Durée du projet : 2017-2019</p> <p>Financement de l'année 2019 : 15000 €</p> <p>Bénéficiaires : L'ensemble du personnel de la Direction de Lutte contre le Paludisme et les agents affectés au projet</p> <p>Objectif général : Assurer le fonctionnement efficace du « Centre National de Lutte contre le Paludisme » (CNLP) comprenant le laboratoire national de référence</p>	<p>Réalisations 2019 :</p> <p>Notre collaboration consiste à soutenir le CNLP dans l'entretien du centre, construit sur financement du Gouvernement Princier en 2013. Le centre continue d'être opérationnel. Le centre de conférence a accueilli 23 formations, toutes sur la thématique de la santé.</p> <p>Le laboratoire accueille des étudiants en médecine pour des stages ou encore des médecins chercheurs de l'Université d'Antananarivo.</p> <p>Un fonds complémentaire de 1 000 € a été octroyé à fin 2019 pour renforcer les intrants en dépistage actif.</p>
--	--

Promouvoir le droit de décider pour réduire la morbi-mortalité liée aux grossesses non désirées, en particulier chez les jeunes et adolescentes (10 -24 ans)

<p>Partenaire : Médecins du monde</p> <p>Durée du projet : 2018 - 2019</p> <p>Financement de l'année 2019 : 130 000 €</p> <p>Bénéficiaires : jeunes et adolescents de 10 à 24 ans</p> <p>Objectif général : Réduire la morbi-mortalité maternelle associée aux grossesses non désirées (GND); améliorer la prévention et la prise en charge des GND selon une approche par les droits.</p>	<p>Réalisations 2019 : <i>Sensibilisation sur la santé maternelle et formation pour les agents communautaires, réhabilitation des CSB partenaires, et une forte collaboration avec le Ministère de la Santé</i></p> <p>L'année 2019 est marquée par la clôture du projet et aussi la soumission du formulaire pour la deuxième phase. Les activités prévues ont été toutes réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11 cycles de groupe de parole avec 10 468 bénéficiaires (5 305 adolescents et 5 163 parents) ont été réalisés afin de sensibiliser sur les grossesses non désirées, - 114 agents communautaires formés. <p>Tous les CSB partenaires du programme ont été réhabilités et les personnels de santé dans les services de planning familial ont bénéficié de renforcement de capacité.</p> <p>Enfin, le projet a permis d'élaborer une stratégie de plaidoyer, qui a fait l'objet d'une diffusion de masse via les radios, concernant les grossesses non désirées. Les outils de plaidoyer se basent sur les résultats des enquêtes et études sur la thématique.</p> <p>Le projet connaît une forte implication du Ministère de la Santé via la Direction de la Santé Familiale, ainsi que du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.</p>
---	---

Projet de renforcement du système de santé du District de Sainte-Marie

<p>Partenaire : Organisation Mondiale de la Santé (OMS)</p> <p>Durée du projet : 2014-2019</p> <p>Financement de l'année 2019 : 70 000 €</p> <p>Bénéficiaires : les 23 000 habitants du District Sanitaire de Sainte-Marie.</p> <p>Objectif général : Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population de Sainte-Marie par la lutte contre les maladies et le renforcement du système de santé.</p>	<p>Réalisations 2019 : <i>Dotation en ressources humaines et en équipement matériel pour le projet.</i></p> <p>Il y a eu un changement de coordinateur basé à Sainte Marie sur le projet.</p> <p>Le projet continue son appui à toutes les formations sanitaires du district par : la dotation de bloc sanitaire à 3 CSB, l'extension du CSB Urbain, la dotation de matériels informatiques et quelques intrants, la dotation de moto et l'entretien des motopompes, implusium et tuyauteries. La procédure d'acquisition de ces matériels est en cours.</p>
---	---

Projet BIRDY

<p>Partenaire : Institut Pasteur</p> <p>Durée du projet : 2018 - 2020</p> <p>Financement de l'année 2019 : 220 000 €</p> <p>Bénéficiaires : environ 2 500 enfants recrutés dans la cohorte et leurs familles ; le personnel des partenaires de santé locaux</p> <p>Objectif général : Evaluer l'importance et les conséquences des infections bactériennes sévères dès la naissance à la petite enfance à Madagascar</p>	<p>Réalisations 2019 : <i>Prise en charge des bénéficiaires et formation pour les échographistes</i></p> <p>Le projet a pu recruter 600 femmes dans une cohorte avec 80 admissions par mois. La prise en charge des femmes et des enfants de cette cohorte est maintenant effective.</p> <p>Une formation des échographistes du projet à Antananarivo et à Moramanga a été assurée par une sage-femme échographiste de Paris, pendant la mission de l'Institut Pasteur de Paris.</p>
---	---

Projet d'amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar

<p>Partenaire : Institut Européenne de Coopération et de Développement (IECD)</p> <p>Durée du projet : 2018 - 2020</p> <p>Financement de l'année 2019 : 100 000 €</p> <p>Bénéficiaires : 2 000 drépanocytaires et familles ; 30 000 mères et leurs nouveau-nés ; 8 médecins référents ; 200 personnels de santé ; 15 000 personnes sensibilisées ; 30 structures de santé ; 8 antennes de l'association de patients LCDM ; autorités sanitaires</p> <p>Objectif général : Contribuer à la réduction de la mortalité liée à la drépanocytose à Madagascar et améliorer les conditions de vie des malades</p>	<p>Réalisations 2019 : <i>Dépistage de la drépanocytose, formation sur la reconnaissance de la maladie.</i></p> <p>3 693 dépistages ont été réalisés au cours de l'année dont 2 084 sont des dépistages néonataux. Concernant les patients, 2 437 ont été pris en charge.</p> <p>Une Ressource Humaine locale a été recrutée afin d'assurer la continuité de l'appui technique du projet auprès des partenaires et dans un souci de pérennisation.</p> <p>4 formations sur le dépistage et la reconnaissance de la drépanocytose ont été réalisées avec la participation de 116 personnels de santé.</p>
--	---

Projet d'appui à la lutte contre le VIH-SIDA dans la zone de l'Océan Indien	
<p>Partenaire : Fight Aids Monaco (FAM)</p> <p>Durée du projet : 2017-2019</p> <p>Financement de l'année 2019 : 83 500 €</p> <p>Bénéficiaires : au sein du dispensaire SISAL 4 000 jeunes exposés au risque de contamination, 2 000 jeunes dépistés IST/VIH et 2000 jeunes traités ; et 1 500 PVVIH hospitalisés démunis du service des maladies infectieuses.</p> <p>Objectif général : Réduire les nouvelles infections dans les zones d'intervention de SISAL ; et améliorer la prise en charge afin de diminuer la mortalité hospitalière des personnes infectées par le VIH que des patients démunis avec « Association Aide et Soins aux malades ».</p>	<p>Réalisations 2019 : <i>Sensibilisation, dépistage, prise en charge des personnes exposées aux VIH.</i></p> <p>Le projet organise des regroupements des populations les plus exposées aux VIH afin de les sensibiliser d'améliorer la prise en charge s'il existe a des cas. 12 regroupements ont été réalisés avec en tout 240 personnes dont 200 ont participé à une évaluation. La majorité affirme utiliser des préservatifs lors des derniers rapports sexuels, tandis que tous effectuent le dépistage tous les 3 mois, selon le carnet de santé. 80% des populations clés les plus exposées au VIH cibles de SISAL ont bénéficié de la prise en charge des IST.</p> <p>Le projet met en œuvre aussi des activités de sensibilisation, en se rapprochant des personnes les plus exposées au VIH. 720 sorties diurnes et 24 sorties nocturnes ont été effectuées auprès des populations clés les plus exposées au VIH cibles de SISAL. Au total 4 200 personnes ont été sensibilisées.</p> <p>3 346 personnes ont été dépisté VIH et 3 716 personnes ont reçu un traitement de l'IST. Les 109 PVVIH bénéficiaires de SISAL bénéficient d'une prise en charge « globale », comprenant une observance médicale, la distribution périodique ARV et de complément nutritionnel (MOREVIT), un accompagnement psychosocial, des séances d'éducation thérapeutique, de soutien socio-familial et parfois des sorties récréatives. Enfin, 4 PVVIH bénéficient d'un appui en AGR.</p>

Projet réhabilitation du service pédiatrique du CHU Tambohobe Fianarantsoa	
<p>Partenaire : Ministère de la Santé Publique/ CHU Tambohobe, STEPS Consulting et ES-KO</p> <p>Durée du projet : 2018 - 2019</p> <p>Financement de l'année 2019 : 175 810 €</p> <p>Bénéficiaires : toute la population de la zone concernée qui bénéficiera d'un service spécialisé dont la qualité aura sensiblement progressé</p> <p>Objectif général : Contribuer à la baisse de la mortalité infantile par l'amélioration de prestations dispensées au sein du service pédiatrique du CHU</p>	<p>Réalisations 2019 : <i>Réception du bâtiment réhabilité, équipement en mobiliers hospitaliers.</i></p> <p>La finalisation des travaux de réhabilitation a duré plus de temps que prévu. Ainsi, la réception provisoire du bâtiment n'a pu se faire qu'en décembre.</p> <p>Le dédouanement des nouveaux matériels et équipements pour le service réhabilité aussi a pris plus de temps mais marqué par la prise d'engagement du Ministère de la Santé Publique sur la prise en charge des taxes.</p> <p>Le service a réouvert ses portes le mois de décembre 2019 et a commencé à accueillir les patients. 198 personnes y ont été hospitalisées entre le mois de décembre 2019 et le mois de janvier 2020, avec un taux de guérison de 96%.</p>



CHU Fianarantsoa - Bâtiment en cours de réhabilitation

Installation de sages-femmes en cabinets communautaires, dans les zones rurales d'Analamanga	
<p>Partenaire : SANTE SUD</p> <p>Durée du projet : 2019 -2020</p> <p>Financement de l'année 2019 : 100 000 €</p> <p>Bénéficiaires : 56 000 habitants des 8 sites sélectionnés, dont 13 104 femmes en âge de procréer et 8 960 enfants âgés de moins de 5 ans.</p> <p>Objectif général : Renforcer l'accès aux soins de proximité pour les femmes et les enfants en milieu rural à Madagascar</p>	<p>Réalisations 2019 : <i>Construction et réhabilitation de cabinets d'accouchement, installation et formation des sages-femmes communautaires.</i></p> <p>Dans un précédent projet, Santé SUD a mis en place des médecins communautaires, dans des zones rurales reculées pour renforcer l'accès aux soins. Ce dispositif a été reconnu par l'Etat Malagasy qui, à travers le Ministère de la Santé, a signé une convention avec Santé sur concernant le dispositif, depuis 2002.</p> <p>Santé Sud entretient un fort partenariat avec le Ministère de la Santé Publique, l'Ordre National des Sages-Femmes et l'Association Nationale des Sages-Femmes, qui ont été fortement impliqués dans la mise en œuvre de ce projet.</p> <p>Le projet a démarré avec l'identification des sites d'installation des sages-femmes communautaires. Après la sélection de 8 sites, le projet a pu construire/ réhabiliter des locaux, mis à disposition par la communauté locale, afin d'installer les cabinets d'accouchement.</p> <p>Ensuite, chaque cabinet, afin qu'il soit fonctionnel, a été équipé de matériels et mobiliers de bureau et de mobiliers médicaux, de lots de médicaments, et de kits pour la prise en charge des Soins Obstétricaux Néonatal d'Urgence de Base.</p> <p>Les 8 sages-femmes ont été recrutées, formées et installées dans les 8 cabinets. Les soins offerts par les cabinets sont : la planification familiale, les consultations prénatales, l'accouchement, la consultation post-natale, la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, la vaccination, la consultation de routine de premier recours, dont les femmes, les enfants et les urgences, la santé de la reproduction des adolescents, et l'éducation nutritionnelle</p>



CSU - Atelier de concertation avec les partenaires

SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Consolidation du dispositif d'appui à l'autonomisation des associations locales de/pour personnes handicapées

Partenaire : Humanité et Inclusion

Durée du projet : 2019-2021

Financement de l'année 2019 : 80 000 €

Bénéficiaires :

Les bénéficiaires directs du projet sont les membres, bénévoles et personnes salariées des 8 associations partenaires, soit environ 1 200 personnes.

Les bénéficiaires indirects représentent les personnes accompagnées par ces organisations, environ 10 850 personnes (bénéficiaires directs des associations partenaires) et environ 34 150 personnes (bénéficiaires indirects des associations partenaires).

Objectif général :

Contribuer à l'autonomisation des associations travaillant avec et pour les personnes en situation d'handicap

Réalisations 2019 : Démarrage des projets d'autofinancement des associations.

Les partenaires ont bénéficié de formations et accompagnement en montage de projet et en recherche de cofinancement afin de soutenir leur processus d'autonomisation.

5 associations ont pu démarrer leurs projets d'autofinancement. Il s'agit d'activités génératrices de revenus gérées par les associations elles-mêmes et visant à leur autonomie financière dans la prise en charge des bénéficiaires qu'elles effectuent :

- Construction et location de pavillon commercial
- Taxi-brousse
- Construction d'un espace culturel en vue de location
- Diversification des produits de la confection
- Elevage de poules pondeuses.



Fonds commun d'appui à la société civile

EDUCATION – ENFANCE PRECAIRE

SANDRATRA : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Antananarivo

Partenaire : Apprentis d'Auteuil Océan Indien

Durée du projet : 2019-2022

Financement de l'année 2019 : 140 000 €

Bénéficiaires :

- 1 600 enfants et jeunes en situation de rue accueillis dans les centres
- 500 enfants et jeunes en situation de rue suivis lors des maraudes
- 500 familles vulnérables accompagnées
- 50 éducateurs et professionnels du social et 15 cadres et membres des CA des associations renforcés dans leurs capacités
- 20 personnes ressources provenant des autorités politiques et administratives malgaches participant aux activités du projet (formations, suivi et pilotage, sensibilisations)

Objectif général :

Contribuer à la réinsertion des enfants en situation de rue d'Antananarivo (Madagascar) en renforçant les capacités et le travail inter-associatif des acteurs qui les prennent en charge.

Réalisations 2019 : Renforcement des différents partenariats, accompagnement des familles et des jeunes vulnérables.

Pour l'année 2019, le projet a renforcé la relation institutionnelle avec la Commune Urbaine d'Antananarivo et le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme. Il a aussi commencé et continué le partenariat avec la Plateforme de la Société Civile pour l'Enfance. Tout cela s'inscrit dans une volonté de pérenniser les actions des partenaires.

Le projet a permis d'accueillir 1 856 enfants dans les centres de jour et de nuit, de permettre à 533 jeunes de suivre un parcours de préformation professionnelle et enfin d'accompagner 572 familles dans leur parentalité.

Un travail d'amélioration des outils de suivi des bénéficiaires de chaque centre a aussi été mené.

Pôle Jeunesse Education Formation : « Education, accompagnement et épanouissement de l'enfance à l'adolescence dans 3 régions de Madagascar »

Partenaires : Association LEAD-SANTE, KOZAMA, ONG Bel'Avenir

Durée du projet : 2018 -2020

Financement de l'année 2019 : 120 000 €

Bénéficiaires : 30 000 - 35 000 élèves d'école primaire 6-11 ans ; 8 500 jeunes adolescents 10-15 ans ; 18 jeunes adultes 18-25ans et 100 parents d'élèves ; 150 instituteurs d'écoles publiques, et les enfants et jeunes accueillis au sein des associations.

Objectif général :

Améliorer les conditions de vie et d'éducation des enfants et adolescents malgaches en situation précaire de Fianarantsoa, Antsirabe, Mananjary et Tuléar.

Réalisations 2019 :

1- Kozama :

16 classes ont été créées ou améliorées (réhabilitation, équipement) dans 9 EPP avec 2 257 enfants inscrits. 18 EPP autonomisées, 17 directeurs et 48 éducateurs formés, 86 éducateurs appuyés. Kozama organise aussi des ateliers parents enfants, durant lesquels on sensibilise les parents sur la façon de stimuler le développement psychomoteur des enfants. 3 142 parents ont assisté à ces séances.

2 - Projet Jeunes Leaders :

32 nouveaux jeunes leaders ont été formés. 11 164 élèves ont été sensibilisés sur la santé reproductive et le leadership dans 14 collèges (6 urbains, 8 ruraux). 288 parents ont participé aux ateliers de sensibilisation sur la Santé Sexuelle et Reproductive et l'adolescence.

3 - Bel'Avenir :

Accompagnement de 1 980 familles dans l'inscription scolaire de leurs enfants. Avec une bourse et une dotation en matériel scolaire pour les plus démunis. Cela a été accompagné par une campagne de régularisation de tous les actes de naissances. Organisation d'échanges entre enseignants sur différentes méthodes pédagogiques. Apport de mobilier et matériel pédagogique à 13 établissements scolaires. Edition d'un nouveau conte pour enfants à 2.000 exemplaires non encore distribués.

Renforcement et pérennisation du Centre de Formation Professionnelle aux métiers de l'hôtellerie-restauration La Rizière

<p>Partenaire : Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)</p> <p>Durée du projet : 2018 - 2019</p> <p>Financement de l'année 2018 : 50 000 €</p> <p>Bénéficiaires : jeunes âgés de 17 à 21 ans, majoritairement originaires de Fianarantsoa et sa province.</p> <p>Objectif général : Favoriser l'insertion socioéconomique durable des jeunes défavorisés de la région Haute Matsiatra à travers la pérennisation du CFP La Rizière de Fianarantsoa.</p>	<p>Réalisations 2019 :</p> <p>Pour l'année scolaire 2019-2020, il a été enregistré 118 inscriptions des jeunes, toutes filières confondues.</p> <p>L'Espace Jeune est construit et fonctionnel. Il est composé d'une bibliothèque, d'une salle informatique, d'une salle de réunion, d'un terrain de basket, et est équipé de nouveaux matériels informatiques, de livres et manuels.</p> <p>L'appui et les conseils de l'équipe du Centre de Formation Professionnelle sont réalisés avec 7 tuteurs et 9 jeunes suivis.</p> <p>La Rizière, pour développer le tourisme local, déploie une collaboration avec des entreprises locales (l'usine Karenjy de l'entreprise Le Relais, le Clos Malaza (vignoble local) et le Centre de Formation Rurale Andriamboasary (producteur de produits laitiers).</p> <p>La construction du local et les travaux préliminaires pour l'installation des panneaux photovoltaïques et les batteries ont été réalisés.</p> <p>Actuellement, 17 établissements hôteliers-restaureurs accueillent des apprenants en stage dont 5 nouveaux établissements partenaires.</p>
--	---

Actions dans le domaine de l'éducation ciblée sur les plus vulnérables

<p>Partenaire : Fondation des Alliances Françaises (FAF)</p> <p>Durée du projet : 2017-2019</p> <p>Financement de l'année 2019 : 108 700 €</p> <p>Bénéficiaires : les 50 000 adhérents des 29 Alliances de Madagascar et ses personnels.</p> <p>Objectif général : Faciliter l'accès à la connaissance et à la culture des populations défavorisées et réduire la fracture numérique à Madagascar.</p>	<p>Réalisations 2019 :</p> <p>Les KoomBook et les tablettes numériques ont été installés et sécurisés pour les 27 Alliances Françaises de Madagascar. 2 Alliances Françaises sont encore en attente de mise en place d'un système pouvant sécuriser les matériels avant la mise à disposition. Certaines Alliances Françaises aussi se sont vues dotées de vidéoprojecteur pour faciliter la réalisation de certaines activités.</p> <p>6 Alliances Française ont bénéficié de formation sur l'utilisation de KoomBook. Tandis que 12 Alliances Françaises ont bénéficié des missions de suivi.</p> <p>La collaboration avec la Bibliothèque Sans Frontière s'est stabilisée</p>
---	---



Fondation Alliance Française - Visite de l'AF Moramanga

Réhabilitation des installations électriques de 7 structures accueillant des enfants et jeunes handicapés ou en situation précaire

<p>Partenaire : Energy Assistance Monaco</p> <p>Durée du projet : 2018 - 2019</p> <p>Financement de l'année 2019 : 60 000 €</p> <p>Bénéficiaires : Centre Fanantenana, Centre ECAR Ephata, les Orchidées Blanches, Centres d'accueil NRJ, Graine de Bitume, Enda, Hardi, « La Rizière » (les Sept associations partenaire de la DCI).</p> <p>Objectif général : Améliorer les conditions d'accueil et diminuer les frais de fonctionnement liés à l'électricité des organisations accueillant des enfants et jeunes handicapés ou en situation précaire à Madagascar.</p>	<p>Réalisations 2019 :</p> <p>Deux missions de suivi ont été réalisées en 2019.</p> <p>7 des partenaires de la DCI, ont bénéficié de la réhabilitation de leurs installations électriques. 3 nouveaux partenaires ont fait l'objet de prospection : SISAL, Alliance Française de Tananarive et toutes les formations sanitaires du District Sanitaire de Sainte Marie.</p>
--	---

INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

Amélioration des conditions de vie des familles vulnérables dans les régions de Vatovavy-Fitovinany et Atsimo-Antsinanana

<p>Partenaire : INTER - AIDE et ATIA</p> <p>Durée du projet : 2018 - 2020</p> <p>Financement de l'année 2019 : 97 000 €</p> <p>Bénéficiaires : Pour le volet santé, 23 000 mères sur 3 ans et le volet socio-économique, 3 070 familles vulnérables</p> <p>Objectif général : Contribuer dans les zones ciblées à améliorer la situation sanitaire des populations rurales, l'efficacité et la qualité de l'offre de santé ainsi que la situation socio-économique des familles rurales vulnérables.</p>	<p>Réalisations 2019 : <i>Accompagnement des agents communautaires, soutien aux paysans et aux coopératives et appui financier.</i></p> <p>Le projet porte sur trois volets : le volet santé et le volet rural et le volet microfinance.</p> <p>Pour le volet santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les agents communautaires ont été équipés d'outils de travail et ont bénéficié d'accompagnement et de renforcement de capacité. Ceci afin qu'ils mènent à bien leurs missions et qu'ils contribuent réellement dans l'amélioration de la situation sanitaire des bénéficiaires. <p>Pour le volet rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 26 unions et 4 coopératives appuyées financièrement dans la culture et le stockage de riz ; - 373 crédits de campagne et 261 crédits stockage ont été octroyés à 483 agriculteurs, regroupés en 30 organisations paysannes ; 16,3 tonnes d'engrais ont été livrées aux OP de la fédération Fagnimbogna et 21 tonnes de riz ont été stockées - 78 leaders paysans ont été formés sur le thème de la vie associative et appuyés dans la gestion des opérations de crédit de leurs unions. <p>Pour le volet microfinance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 409 prêts octroyés dont 90 nouveaux emprunteurs recensés
---	---



InterAide - Regroupement des Agents Communautaires de santé

Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région de Vakinankaratra

<p>Partenaire : ONG VAHATRA</p> <p>Durée du projet : 2019-2021</p> <p>Financement de l'année 2018 : 40 000 €</p> <p>Bénéficiaires : 4 500 familles démunies économiquement, vivant dans des conditions d'habitat précaire et dans des quartiers défavorisés.</p> <p>Objectif général : Favoriser l'insertion économique et sociale des familles vulnérables, par la création et le développement d'Activités Génératrices de Revenus (agriculture, élevage, petits commerces...), ainsi que l'accès à la protection sociale.</p>	<p>Réalisations 2019 :</p> <p>La directrice adjointe en charge du secteur social et santé a pu suivre une formation et faire un stage d'initiation à la recherche pour le renforcement des systèmes de santé en Belgique.</p> <p>Le volet entrepreneuriat, à Ambatolampy :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 711 micro-entrepreneurs ont eu accès à des prêts, à des formations et à un accompagnement économique ; - 4 824 prêts ont été octroyés et le taux de remboursement a atteint les 75%. <p>L'accès à la protection sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 832 familles ont adhéré à la mutuelle de santé ; - 432 familles sont en accompagnement familial dynamique ; 71 enfants bénéficient d'actions éducatives et santé
---	---

QUAPEM – Qualité de l'accueil en protection de l'enfance à Madagascar

<p>Partenaires : MPPSPF – SOS Village d'enfants</p> <p>Durée du projet : 2019 -2020</p> <p>Financement de l'année 2019 : 155 000 €</p> <p>Bénéficiaires : 40 centres d'accueil de jour avec les éducateurs, les assistants sociaux et les intervenants sociaux travaillant dans les centres. 1 300 enfants accueillis en protection de l'enfance et 130 enfants susceptibles d'être accueillis dans ces 40 centres. Ainsi que 9 000 enfants de moins de 15 ans privés de soins parentaux placés dans les centres d'accueil. Enfin, 17 Directions régionales du MPPSPF et 2 directions centrales du MPPSPF.</p> <p>Objectif général : Contribuer à la concrétisation des droits des enfants accueillis en protection de l'enfance ou susceptibles de l'être, à leur développement et à leur épanouissement.</p>	<p>Réalisations 2019 : Visite des centres d'accueil, formation pour les intervenants sociaux.</p> <p>Cérémonie de lancement officiel du projet le 17 décembre.</p> <p>Volet avec le Ministère de la Population, la Protection Sociale et la Promotion de la Femme :</p> <p>Le Ministère a fait un état de lieu et un diagnostic des centres d'accueil à vocation sociale à Madagascar. 130 centres d'accueil ont été visités avec 2 737 enfants de moins de 15 ans répertoriés, et 3 centres identifiés pour recevoir l'agrément pour adoption.</p> <p>Le projet a permis au Ministère de repérer les centres qui ne suivent pas les normes et ceux qui ne sont plus à but social mais lucratif. Des mesures seront prises par le Ministère à l'encontre de ces centres.</p> <p>Volet avec SOS Village d'Enfants :</p> <p>31 centres sociaux ont été sélectionnés pour bénéficier du projet. Les intervenants sociaux travaillant dans les centres ont pu bénéficier de 4 modules de formations. Il s'agit des travailleurs sociaux, des chefs de centre et aussi des assistants sociaux.</p>
---	--



QUAPEM SOS VE et MPPSPF

Consolidation du projet d'accès à une eau de boisson saine, abordable et reposant sur un modèle d'économie sociale et solidaire

<p>Partenaire : 1 001 FONTAINES - ONG RANONTSIKA</p> <p>Durée du projet : 2019 -2020</p> <p>Financement de l'année 2019 : 50 000 €</p> <p>Bénéficiaires : Les populations vulnérables situées en zones rurales et périurbaines des régions Analanjirofo et Atsinanana. Environ 50 000 personnes pourraient accéder à une eau de boisson saine.</p> <p>Objectif général : Consolider un modèle de référence pour le secteur de l'accès à l'eau à Madagascar</p>	<p>Réalisation 2019 : Signature de la convention de partenariat.</p> <p>1001 Fontaines apporte une approche novatrice dans l'accès à l'eau potable. L'organisation forme et soutient des entrepreneurs locaux, dans le secteur eau, qui vont offrir de l'eau saine à la population locale à cout réduit. D'un côté, il y a une création d'emploi et d'un autre côté, l'accès à l'eau potable est facilité.</p> <p>Début de partenariat avec la signature de la convention de partenariat en décembre 2019.</p>
---	---



RANONTSIKA

AUTRES DOMAINES

Contribuer à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact à Madagascar

Partenaire : INVESTISSEURS ET PARTENAIRES (IP) ; Branche MIARAKAP pour Madagascar

Durée du projet : 2019-2020

Financement de l'année 2019 : 40 000 €

Bénéficiaires : PME Malgaches

Objectif général :

Contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs à fort impact sociétal, social et environnemental, à Madagascar.

Réalisations 2019 :

Intégration d'une quatrième entreprise en portefeuille de Miarakap : "Hayrun Technology". Il s'agit d'une entreprise de conception et de développement de projet Web.

Pour rappel, les trois autres entreprises sont : APEM PAIQ (institution de microfinance proposant un service aux femmes en péri-urbain de la capitale) ; CHIKY (restauration rapide) et VATEL (Hautes études en hôtellerie et tourisme)

Fonds Commun d'appui à la Société Civile à Madagascar (FCSC)

Partenaires : Délégation de l'Union Européenne Ambassade de France ; agence de coopération internationale Allemande pour le développement (GIZ)

Durée du projet : 2016, 2017 - 2022

Financement de l'année 2019 : 100 000 €

Bénéficiaires : les organisations de la Société Civile de Madagascar.

Objectif général :

Mise en place d'un mécanisme d'appui à la société civile à Madagascar ; Soutenir les actions des OSC pour la réduction de la pauvreté.

Réalisations 2019 :

L'année 2019 a été marquée par une redynamisation du Fonds Commun, par le mécanisme de financement afin que cela soit beaucoup plus accessible pour les OSC.

La reprise de l'accompagnement et subvention des OSC a été effectuée à partir du deuxième semestre de 2019, avec trois commissions d'attributions réalisées. En tout 32 OSC ont été subventionnées, au cours de l'année 2019.

Il a été nécessaire de porter à connaissance des OSC que le fonds commun n'est pas juste un simple financement, mais l'objectif est vraiment d'appuyer les OSC afin que leurs actions soient pérennes et avec des impacts palpables sur le développement du pays. Aussi le fonds commun met en avant des accompagnements organisationnels et des renforcements de capacité avant le financement des initiatives des OSC.

Une nette amélioration de la communication a été faite afin que ce concept soit approprié par la société civile. Une page facebook a été ainsi créée et le nom du fonds commun a été redéfini en malgache pour mettre en relief la notion d'accompagnement.

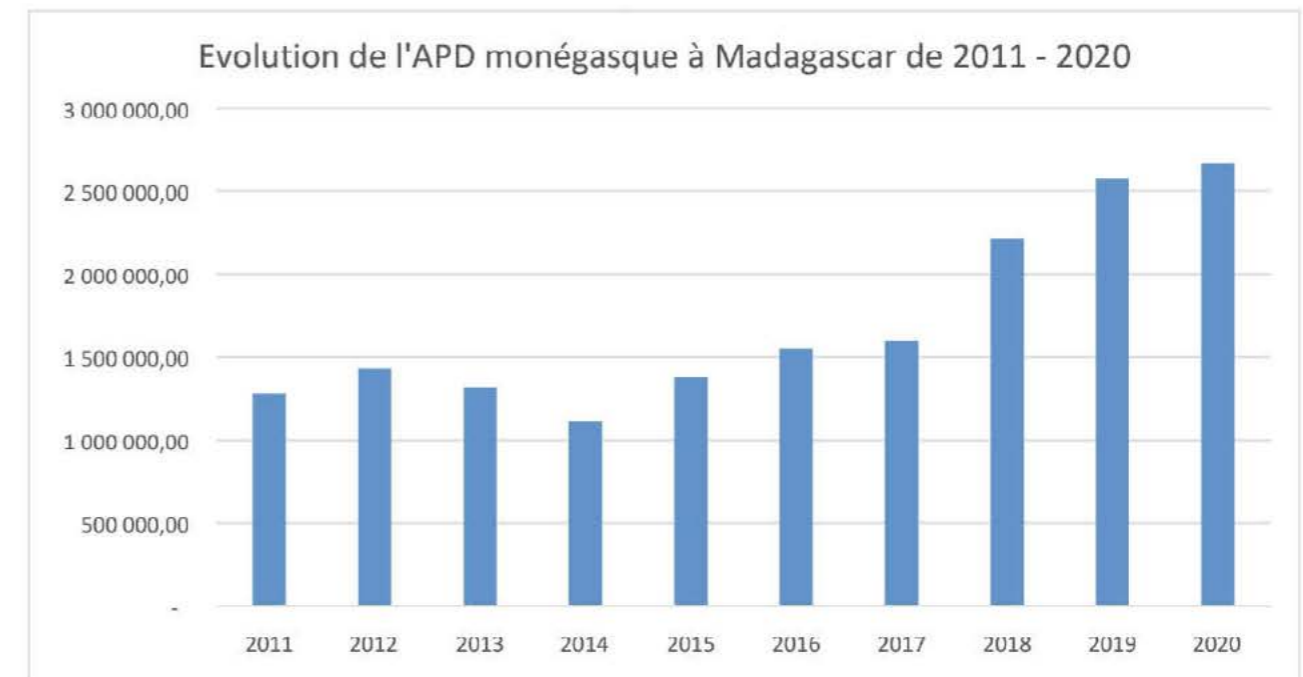


Cérémonie de signature de convention

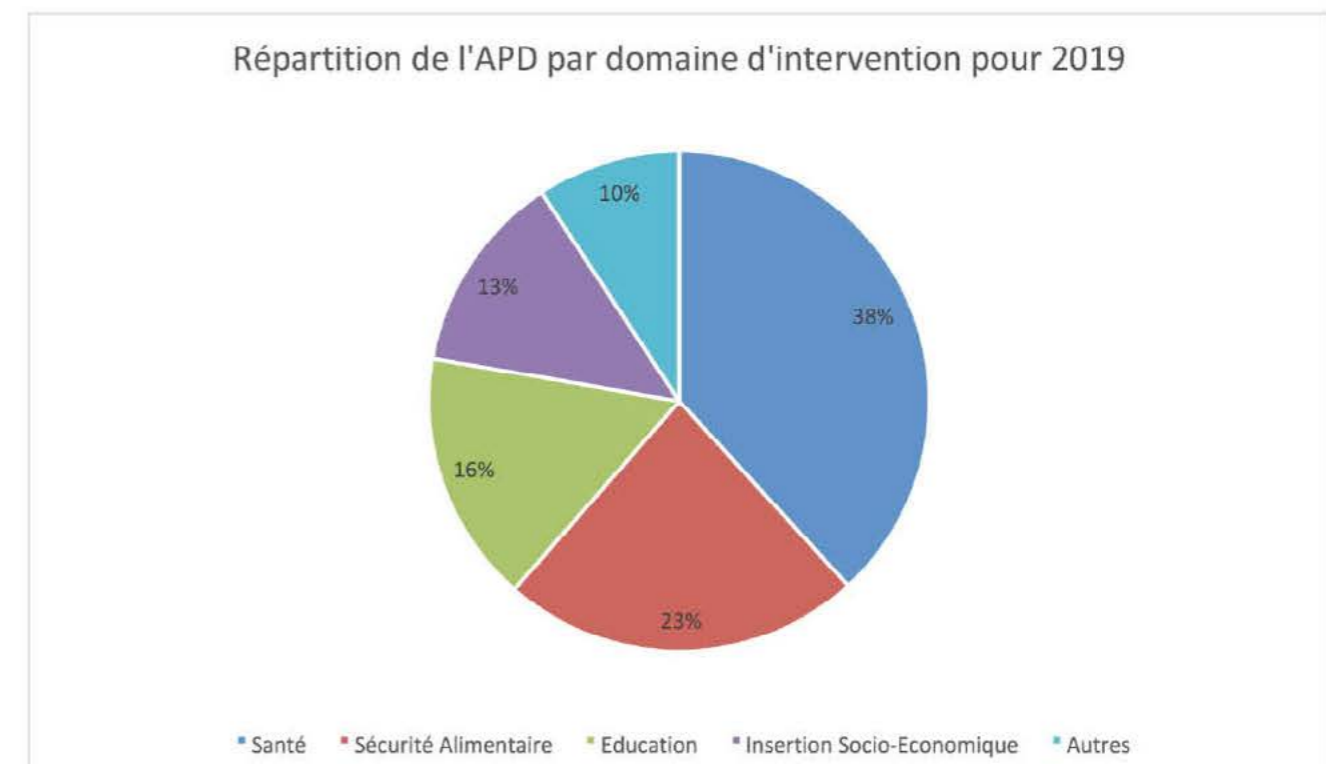


Fonds commun d'appui à la société civile Fanainga

Quelques graphiques sur les actions de la Coopération monégasque à Madagascar :



Les données du graphique ne concernent que les montants directement dédiés aux projets ou aux partenaires pour la réalisation des projets.



LES APPUIS

DU CONSULAT

DE MONACO

SANTE

Le secteur de la santé constitue l'un des axes prioritaires des actions sociales menées par le Consulat de Monaco depuis 2004, et ce dans l'objectif d'améliorer la prise en charge et la qualité des soins des plus vulnérables.

Le Consulat a ainsi reconduit ces actions en 2018, en collaboration avec l'association française « Association Développement Solidarité » (ADS) à travers deux axes principaux :

- l'équipement en matériels de structures hospitalières publiques ;
- l'appui à des structures associatives œuvrant dans le secteur de la santé publique.

I) EQUIPEMENT EN MATERIELS ET CONSOMMABLES MEDICAUX POUR LES HOPITAUX PUBLICS

Cette action a pu se faire auprès de 18 structures hospitalières dont 2 CHU, 5 CHR, 7 CSB2 et 4 CSB1 dont les centres ci-après :

CHU-HJRA

■ ADS ■ NC

■ N° 98/19 du 14/11/19

Centre hospitalier Universitaire Joseph Ravoahangy Andrianavalona (CHU-JRA)

Pour le service réanimation : 1 microscope ophtalmique, 4 encyclopédies médicales chirurgicales, 10 pantalons et blouses médecin, 1 carton de kits sous échographie, 1 carton de cathéters artériels, 1 carton de rampes de 3 robinets 3 voies et de 2 robinets 3 voies, 2 boîtes de prolongateurs spiraux et des cartons de consommables médicaux.



Un chirurgien en pleine opération utilisant les champs médicaux

CHU-JRB

■ ADS ■ NC

■ 25/19 du 09/04/19

CHU Joseph Raseta Befelatanana (CHU-JRB)

Pour tous les services : 1 table gynécologique, 1 carton de sets de pose pour voie veineuse, 4 boîtes de masques, 2 cartons de sonde d'aspiration, 7 glucomètres, 6 sets de branchement et débranchement, 10 draps et plusieurs cartons de consommables médicaux.



Quelques photos des consommables remis

Service Pneumologie

■ ADS ■ NC

■ N° 70/19 du 16/07/19

Pour le service pneumologie : 10 blouses blanches et 7 pantalons blancs, 9 ensembles de blouses et pantalons bleus, 1 carton de tubulure de nutrition entérale double en boîte pour pompes à détection magnétique, 1 carton de champs stériles, 10 cartons de sondes d'aspiration, 1 carton de casques renforcés, des seringues à usage unique et divers consommables médicaux.



Les seringues parmi les consommables médicaux donnés

service ATUR

■ ADS ■ NC

■ N° 97/19 du 12/11/19

Pour le service ATUR

(Accueil-Triage-Urgence et Réanimation): 6 cartons de casques standards, 1 carton de brosses chirurgicales, 1 carton de champs de table, 1 carton de champs opératoires, 1 carton de kits de pose perfusion, 10 kits de pansement, 4 cartons de kits de pose, 1 carton de kits accès vasculaire, 2 cartons de kits petite chirurgie, 1 carton de draps ophtalmiques, 3 colliers cervicaux, 8 bocal à urine, 5 boîtes de sondes d'aspiration et 1 carton de kits d'angiographie.



Le carton de brosses chirurgicales

CHR Mahitsy

■ ADS ■ NC

■ N° 28/19 du 13/02/19

CHR Mahitsy

Pour tous les services: 1 fauteuil de consultation, 1 carton de blouses et pantalons, 2 sachets de tubes à essai, 3 cartons de sondes d'aspiration, 4 cartons de stérilets, 3 cartons de cathéters, 2 sachets de seringues, 5 bocaux et 1 sachet de flacons.



Le fauteuil de consultation

CHR Moramanga

■ ADS ■ NC

■ N° 92/19 du 08/11/19

CHR Moramanga

Pour tous les services: 1 table serviteur sur roulette, 16 pantalons médecins, 24 blouses médecins, 1 carton de trousse d'accouchement, 3 boîtes de cathéters, 4 glucomètres, 1 carton de sets de cathéters veineux, 2 cartons de sondes trachéales, 3 cartons de camisoles, 1 carton d'étiquettes adhésives pour labo et 30 boîtes de sondes d'aspiration.



Les sets de cathéters veineux offerts

CHR Manjakandriana

■ ADS ■ NC

■ N° 206/19 du 14/11/19

CHR Manjakandriana

13 cartons de champs à usage unique, 39 boîtes de sondes d'aspiration, 2 cartons de livres médicaux, 5 boîtes de sets vasculaires, 16 blouses de médecin, 17 pantalons de médecin, 12 combinaisons de techniciens d'appui, 6 couvertures et 1 lot de têtes de lits.



Les techniciens d'appui avec leurs nouvelles combinaisons

CHRD Ambohimangakely

■ ADS ■ NC

■ N° 227/19 du 20/12/19

CHRD Ambohimangakely

1 table de soins, 1 chaise fauteuil dentisterie, 5 têtes de lit, 1 table de bureau, 6 cartons d'accessoires de kinésithérapie, 3 petites chaises de pansement, 10 blouses de médecin, 1 échographe avec sonde, 1 stérilisateur, 5 bocal, 20 plateaux, 1 carton de pieds de chaise, 1 livre VIDAL, 6 combinaisons pour agent technique, 1 cuvette inox, 3 cuvettes plastiques et des lots de consommables médicaux.



Quelques photos des matériels octroyés

CSB 2 Antohomadinika

CARMMA

■ ADS ■ NC

■ N° 19/19 du 14/03/19

CSB 2 Antohomadinika CARMMA

6 bocaux en verre, 5 blouses de médecin, 1 lot de champs de table GM et PM et 6 cartons de consommables médicaux.



Les infirmières en pleine utilisation du matériel

L'appui du Consulat depuis 2019, ne concerne plus seulement les centres médicaux situés dans la Capitale d'Antananarivo, mais s'est étendu à la ville de Sainte-Marie.

Les structures qui en ont bénéficié sont les suivantes:

CHRD Ambodifotra

■ ADS ■ NC

■ N° 229/19 du 06/12/19

CHRD Ambodifotra

1 autoclave, 3 boîtes métalliques avec pince et 1 sans pince, 1 plateau chirurgical, 16 blouses de médecin, 5 pantalons de médecin, 5 draps, 1 couverture, 17 oreillers, 1 traversin, 17 taies d'oreiller, 2 housses matelas, 1 rideau, et des lots de consommables médicaux.

CSB 2 Ambodifotra

■ ADS ■ NC

■ N° 230/19 du 06/12/19

CSB2 Ambodifotra

2 blouses de médecin et 1 pantalon médecin.

CSB 2 Ambatorao

■ ADS ■ NC

■ N° 231/19 du 06/12/19

CSB2 Ambatorao

1 blouse de médecin, 1 pantalon de médecin, 1 drap, 3 oreillers et 3 taies d'oreiller.

CSB 2 Loukinty

■ ADS ■ NC

■ N° 232/19 du 06/12/19

CSB2 Loukinty

1 blouse de médecin, 1 drap, 3 oreillers et 3 taies d'oreiller.

CSB 2 Vohilava

■ ADS ■ NC

■ N° 233/19 du 06/12/19

CSB2 Vohilava

1 blouse de médecin, 1 pantalon de médecin, 1 drap, 3 oreillers et 3 taies d'oreiller.

CSB 2 Ankobahoka

■ ADS ■ NC

■ N° 234/19 du 06/12/19

CSB2 Ankobahoka

1 blouse de médecin, 1 drap, 3 oreillers et 3 taies d'oreiller.

CSB 2 Agniribe

■ ADS ■ NC

■ N° 235/19 du 06/12/19

CSB2 Agniribe

1 blouse de médecin, 1 pantalon de médecin, 1 drap, 3 oreillers et 3 taies d'oreiller.

CSB 1 Sahasifotra

■ ADS ■ NC

■ N° 236/19 du 06/02/19

CSB1 Sahasifotra

1 blouse de médecin, 1 drap, 2 oreillers et 2 taies d'oreiller.

CSB 1 Ambodiforaha

■ ADS ■ NC

■ N° 237/19 du 06/02/19

CSB1 Ambodiforaha

1 blouse de médecin, 1 drap, 2 oreillers et 2 taies d'oreiller.

CSB 1 Ambodiatafana

■ ADS ■ NC

■ N° 238/19 du 06/02/19

CSB1 Ambodiatafana

1 blouse de médecin, 1 drap, 2 oreillers et 2 taies d'oreiller.

CSB 1 Agnivorano

■ ADS ■ NC

■ N° 239/19 du 06/02/19

CSB1 Agnivorano

1 blouse de médecin, 1 drap, 2 oreillers et 2 taies d'oreiller.



Les représentants des centres médicaux lors de la réception des matériels et consommables médicaux

ONG ANYMA

■ ADS ■ NC

■ N° 44/19 du 18/06/19

ONG ANYMA (Arovy Ny Marary)

ANYMA est une Organisation Non Gouvernementale ayant pour vocation de soutenir les enfants hospitalisés atteints du cancer ou en situation de handicap, leurs familles ainsi que les patients adultes les plus défavorisés pour qu'ils aient accès à la santé.

Ce centre est destiné à l'hébergement des familles venant d'autres régions et dont des proches sont admis au CHU-JRA.

L'ONG a également en charge la gestion de la pharmacie du CHU, et notamment l'appui en nourriture, consommables ou médicaments apporté aux patients les plus démunis du CHU, et en particulier les enfants.

Elle est soutenue depuis 2009 par le Consulat et l'association « ADS » par le biais de la dotation en fournitures et équipements divers destinés au centre ANYMA, ainsi que plusieurs matériels et consommables médicaux pour le CHU sous la responsabilité de l'ONG.

L'année 2019, il leur a été remis les matériels suivants : 4 paires de béquilles, 1 paire de canne anglaise, 3 fauteuils percés, 3 sièges de douche et 1 siège noir gris, 2 fauteuils médicaux, 1 table dessert pour malade, 1 rehausseur de WC handicapé, 1 bassin de lit, 2 matelas une place, 14 couvertures, 1 fauteuil relaxe électrique, 2 ordinateurs portables avec chargeur, 2 cartons de pansements, 1 oreiller, 1 lecteur VHS, 1 polaire, 6 magazines, 1 carton de jeux de cartes, 4 cartons de champs PM et 8 cartons de champs GM, 1 couette et 1 déambulateur.



Le matelas une place parmi les matériels divers

Dr Albertine Philomène

■ ADS ■ NC

■ N° 50/19 du 19/06/19

Docteur Albertine Philomène RAONITARAMBOAHANGIVOLA

Le Consulat a remis au Docteur Albertine, Ophtalmologue, ayant son cabinet de consultation à la cité des 67ha Sud, un tonomètre avec accessoires ainsi que quelques champs à usage unique.

Ce matériel sert aux consultations offertes dans son cabinet, pour les patients majoritairement issus de familles nécessiteuses.



L'ophtalmologue se servant du tonomètre lors d'une consultation médicale

ADSSA

■ ADS ■ NC

■ N° 56/19 du 21/06/19

Association pour le Développement Social (ADSSA)

Il s'agit d'une association œuvrant pour le développement social des familles du quartier d'Ampefiloha Ambodirano en leur proposant des tarifs communautaires pour les consultations médicales.

Il lui a été donné 5 cartons et 2 sacs contenant des accessoires, consommables (seringues, produits pour soins dentaires et prothèses), un filtre à eau et à air pour appareils dentaires.

Ces équipements sont destinés aux consultations offertes au centre médico-social de l'association, pour les patients provenant de milieux défavorisés.



Quelques accessoires et consommables médicaux

Association ZAZAKELY

■ ADS ■ NC

■

Association ZAZAKELY SAMBATRA

L'association présente à Madagascar depuis 15 ans, agissant en faveur des enfants et familles défavorisés Zazakely Sambatra et se mobilisant pour le développement du potentiel et des initiatives des jeunes à Madagascar, a reçu de la part du Consulat : 1 table d'examen, 1 autoclave, 1 table roulante, 1 marchepied, 1 tensiomètre et 1 lampe sur roulettes.

Ces équipements contribuent à l'effort de normalisation du dispensaire dont elle dispose pour une meilleure prise en charge des patients.

«Un enfant sans éducation est comme un oiseau sans ailes», selon un proverbe tibétain.

De ce point de vue, le Consulat a entrepris des actions d'appui dans le domaine de l'Education, qu'il considère comme un secteur pionnier du développement, en portant une attention particulière aux jeunes issus de familles nécessiteuses afin de leur permettre d'aspirer à un avenir meilleur et ainsi de voler de leurs propres ailes.

I - PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE POUR LES MEILLEURS ELEVES ISSUS DE FAMILLES MODESTES

Depuis l'année scolaire 2014-2015, le Consulat a initié un programme de bourses élitiste qui consiste en l'appui de brillants élèves provenant de milieux défavorisés, choisis sur la base de la situation sociale et économique de la famille et de leurs résultats scolaires. La sélection des bénéficiaires s'effectue auprès de trois lycées privés de la Capitale, établissements obtenant les meilleurs résultats lors les examens officiels à savoir les lycées Saint-Michel, Saint-Antoine et ESCA.

Le Consulat s'est fixé comme premier objectif de donner l'opportunité aux jeunes issus de familles précaires de poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention du diplôme de baccalauréat. Néanmoins, à partir de l'année scolaire 2015-2016, l'initiative s'est étendue aux études supérieures afin de permettre aux jeunes bénéficiaires ayant obtenu leur baccalauréat en 2015 de décrocher un diplôme de second cycle. L'objectif de cette action est de donner l'opportunité à ces jeunes de poursuivre un parcours universitaire et d'aller le plus loin possible dans leurs études en vue d'une carrière prometteuse et un meilleur avenir.

Le programme comporte ainsi deux volets : un volet « Lycée » et un volet « Etudes supérieures » ; ce dernier volet étant la continuité du volet « Lycée ». En d'autres termes, si les bénéficiaires ayant obtenu leur baccalauréat avec succès sont motivés à continuer leurs études, ils sont immédiatement dirigés et guidés par le Consulat dans leur choix, pour intégrer un des meilleurs établissements supérieurs publics ou privés.

Depuis la mise en œuvre du projet en 2014 jusqu'à présent, et grâce au soutien de plusieurs partenaires, le Consulat a pu subvenir aux frais de scolarité de plusieurs dizaines d'élèves et étudiants, à savoir :

- La prise en charge des frais de scolarité et des frais généraux pour les lycéens du programme ;
- La prise en charge des frais d'inscription aux concours et des frais de scolarité pour les étudiants du programme inscrits dans les meilleurs instituts privés ;
- La prise en charge des frais d'inscription aux concours et une bourse liée aux études pour ceux entrant dans les meilleurs établissements publics.

Pour l'année scolaire 2019-2020, les récipiendaires sont au nombre de 99 dont 24 lycéens et 75 étudiants.

Depuis son initiation, le nombre de bénéficiaires a évolué ainsi :

- 2014-2015 : 44 lycéens ;
- 2015-2016 : 44 jeunes dont 33 lycéens et 11 étudiants ;
- 2016-2017 : 72 jeunes dont 49 lycéens et 23 étudiants ;
- 2017-2018 : 80 jeunes dont 38 lycéens et 42 étudiants ;
- 2018-2019 : 90 jeunes dont 35 lycéens et 55 étudiants ;
- 2019-2020 : 99 jeunes dont 24 lycéens et 75 étudiants.



Quelques boursiers bénéficiaires du programme

II - DOTATION EN MATERIELS INFORMATIQUES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Écoles publiques

Matériels informatiques

Le budget de l'Etat, insuffisant en matière d'éducation, ne permet pas aux écoles publiques d'être dotées de matériels informatiques dans l'ère du temps ; ces derniers étant pourtant nécessaires à l'enseignement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Certaines écoles en disposent et d'autres en sont dépourvus bien que cette matière ait été intégrée dans le programme scolaire depuis l'année scolaire 2018-2019. Au vu de ce constat, le Consulat a mené une campagne de donation de matériels informatiques auprès des écoles publiques.

De 2006 à 2019, il a été octroyé 424 ordinateurs complets ainsi que divers autres matériels comme des imprimantes, photocopieuses et serveurs à 90 écoles publiques (CEGs et Lycées), dont 8 établissements en 2019, avec les détails dans le tableau ci-dessous :

<i>Ecole / Effectif</i>	<i>Matériels fournis</i>	<i>Réf convention</i>
CEG Ambalavao Isotry –1800 élèves	6 ordinateurs complets	016/19 du 07/02/19
Lycée Anjepy – 215 élèves	4 ordinateurs complets	072/19 du 26/07/19
CEG Ambohijanaka – 482 élèves	5 ordinateurs complets	073/19 du 26/07/19
CEG Antanetibe – 500 élèves	4 ordinateurs complets	197/19 du 18/12/19
CEG Ambohidrapeto –750 élèves	5 ordinateurs et 1 imprimante	199/19 du 19/12/19
Lycée Ampanefy – 130 élèves	3 ordinateurs complets	198/19 du 19/12/19
Lycée Alatsinainy Bakaro – 280 élèves	3 ordinateurs complets	226/19 du 20/12/19
CEG Andranovelona Ilafy – 523 élèves	5 ordinateurs complets	240/19 du 20/12/19



Les élèves se familiarisent avec les ordinateurs pendant les cours de NTIC

■ ADS

■ NC

Matériels scolaires et pédagogiques

Au cours de l'année 2019, dans le cadre de la célébration du mois de la Francophonie, le Consulat sur les fonds octroyés par le Département des Relations Extérieures de la Principauté de Monaco a acheté des livres pédagogiques dans l'objectif d'approfondir la connaissance en Français de 5 écoles publiques d'Antananarivo, en partenariat avec l'OIF. Il a été ainsi remis aux Lycées Andohalo, Jules Ferry et aux CEGs Ambohimangakely, Tanjombato et Iarinarivo des livres et revues afin de garnir la bibliothèque de chaque établissement, comme résumé dans le tableau ci-après :

Ecole / Effectif	Matériels fournis	Réf convention
Lycée Andohalo – 2320 élèves	34 livres de bibliothèque et revues	021/19 du 26/03/19
Lycée Jules Ferry – 1860 élèves	34 livres de bibliothèque et revues	022/19 du 26/03/19
CEG Ambohimangakely – 1326 élèves	32 livres de bibliothèque	023/19 du 26/03/19
CEG Tanjombato – 1170 élèves	23 livres de bibliothèque	024/19 du 26/03/19
CEG Iarinarivo – 586 élèves	1 carton de livres	196/19 du 26/03/19



Quelques élèves avec leur encadreur pédagogique à la remise officielle des livres au bureau de l'OIF

Appuls ponctuels

Congrégation des « Sœurs du Christ »

La congrégation des « Sœurs du Christ », existant depuis une trentaine d'années et disposant de 29 centres dans toute l'île, a comme objectif de fournir à 300 jeunes démunis qui y sont accueillis une éducation, des soins médicaux, des formations professionnelles (agriculture, élevage et couture) et une meilleure prise en charge. Elle a bénéficié de huit cartons de livres et matériels scolaires départagés entre les centres de la congrégation.



Les enfants en cours avec leurs kits scolaires

ROTARY CLUB IVATO et IST

■ ADS ■ NC

■ N° 55/19 du 21/06/19

ROTARY CLUB IVATO et IST (Institut Supérieur de Technologie d'Antananarivo)

Le Consulat a octroyé 5 bancs moteurs électriques et 5 générateurs à inducteur au ROTARY CLUB IVATO.

Ces équipements sont destinés aux formations des ingénieurs sortant de l'Institut Supérieur de Technologie d'Antananarivo et les associations recevant de l'aide du Rotary Club Ivato.



Les bancs moteurs électriques et générateurs à inducteur maniés par les apprentis ingénieurs

III - EDUCATION / SPORT

Programme d'appui à la pratique du Sport dans les établissements scolaires publics

« Le sport est dépassement de soi. Le sport est école de vie ». Aimé Jacquet

Une éducation de qualité ne peut se faire que dans un corps et un esprit sains, et le sport en joue un grand rôle. Pour sa pratique pourtant, il est crucial de disposer d'équipements et d'infrastructures adéquats.

C'est dans cette perspective que le Consulat a mis en œuvre ce programme d'appui à la pratique du sport dans les établissements scolaires publics d'Antananarivo en 2010, et qui en est à sa 9^{ème} édition pour l'année scolaire 2019-2020.

L'objectif principal est de permettre aux enfants malgaches de pratiquer le sport en milieu scolaire en bénéficiant de matériels et d'équipements sportifs de base et de permettre aux équipes des écoles bénéficiaires de participer aux tournois inter-établissements organisés par les CISCOS de leur chef-lieu d'existence. 70 écoles ont été sélectionnées cette année scolaire.

Si toutes les précédentes éditions se sont concentrées sur la région d'Analamanga, à qui s'est rajoutée la région d'Itasy l'année dernière, cette 9^{ème} édition a aussi pris en compte la région de Bongolava, à la demande des plus hauts responsables de l'Education Nationale.

Cette année scolaire 2019-2020 aura fait profiter 70 établissements scolaires publics dont 40 EPPs, 18 CEGs et 12 Lycées.

Ces établissements ont été repartis conformément aux ramifications des Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN) suivantes :

- DREN Analamanga : 15 écoles réparties dans 8 CISCOS ;
- DREN Itasy : 20 écoles réparties dans 3 CISCOS ;
- DREN Bongolava : 35 écoles réparties dans 2 CISCOS.

Sœurs du Christ

■ ADS ■ NC

■ N° 48/19 du 19/06/19

Le tableau suivant regroupe leur répartition :

DREN	CISCO	EPP	CEG	LYCEE
ANALAMANGA	AMBOHIDRATRIMO	Ambohidratrimo	Ambotrimanjaka	
	ANJOZOROBE	Morafeno		
		Mangamila		
	ANKAZOBE	Ambohitsoa	Ambatomasina	
		Amparihy		
	ANDRAMASINA		Manarintsoa	Ambohimiadana
	TANA VILLE		Antanimena	
	ATSIMONDRANO		Ambohidrapeto	Tsararivotra
AVARADRANO			Anjeva Gare	
			Fiaferana	
	MANJAKANDRIANA		Ambanitsena	
ITASY	ARIVONIMAMO	Rakotondrahanta	Manalalondo	
		Arivonimamo centre	Ambohijafy	
		Manakasina		
		Mahazoarivo		
	SOAVINANDRIANA	Soavinandriana		Mahavelona
		Ambatmitsangana		
		Ampary		
		Ambatomboro		
	MIARINARIVO	Ambohidanerana		
		Ampaisokely	Mandiavato	Anosibe Ifanja
		Ampasambazaha		
		Lovaso Amparibohitra		
		Andoafarihy		
		Ambatomainty		
BONGOLAVA	TSIROANOMANDIDY	Ambalanirana	Ambalanirana	Ambararatabe
		Ambahatra	Ankadinondry Sakay	Ankadinondry Sakay
		Ambatolampy	Bemahatazana	Tsiroanomandidy
		Ankadinondry	Mahasolo	
		Androtra	Tsiroanomandidy	
		Beambiaty		
		Belobaka		
		Bemahatazana		
	FENOARIVOBE	Revato		
		Mahasolo		
		Tsinjoarivo/imanga		
		Morafeno Nord		
		Andranomadio		
		Soanafindra		
		Morarano Maritampona	Firavahana	Fenoarivobe
		Firavahana	Andriampotsy	Kiranomena
		Andranomirafy	Fenoarivobe	
		Kiranomena	Kiranomena	
Ambohitromby	Ambohitromby			
Tsinjoarivo				

Pour cette 9^{ème} édition 2019-2020, les établissements publics ont bénéficié de 530 ballons et de 30 filets de basket-ball, de volley-ball et de hand-ball, mais également de lots de maillots personnalisés répartis comme suit: un lot de 10 maillots de foot pour les EPPs ; un lot de 12 maillots de la discipline du choix de l'école (basketball, volleyball ou handball) pour les CEGs et les lycées.

Depuis la 8^{ème} édition, le Consulat a également remis des coupes attribuées aux trois premières équipes gagnantes des CISCOs sélectionnées par les DREN lors des tournois inter-établissements. Chacune des DREN d'Analamanga, d'Itasy et de Bongolava ont ainsi reçu 9 coupes dont 3 GM, 3 MM et 3 PM.

Par ailleurs, cette année, à la demande des DREN et dans les limites du budget disponible, il leur a également été octroyé des filets de volley à usage collectif des écoles avoisinant la même CISCO, afin de dispenser au mieux les cours d'Education Physique et Sportive (EPS). 2 filets par CISCO leur a été remis soit 6 au total.

Depuis le début de cette initiative, 347 écoles scolarisant 167.288 élèves ont pu en bénéficier.

■ Société Saint-Vincent de Paul-Monaco, Conférence Immaculée Conception, Fondation Princesse Charlène Monaco, SOMADIS SA, Canal + Madagascar

■ MGA 57.000.000



Quelques photos lors de la remise des équipements sportifs, du match inter-établissements et des équipements sportifs

IV- AUTRES APPUIS A DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Lancement du programme d'hygiène bucco-dentaire dans quatre écoles de la capitale

Selon les statistiques de 2017, 90 % des enfants malgaches ont en moyenne trois dents cariées. Ce constat s'explique par l'absence d'un accès équitable à des services de santé bucco-dentaire de qualité et peu coûteux, mais aussi par l'insuffisance éducative en matière d'hygiène bucco-dentaire. Pour sa part, le Consulat a pris conscience d'investir dans l'hygiène bucco-dentaire postulant qu'un brossage des dents régulier et bien exécuté est la première étape pour prévenir le nombre de caries.

Grâce à un partenariat avec la Société COLGATE, un programme d'hygiène bucco-dentaire a pu être initié dans quatre écoles primaires publiques de la capitale : Besarety, Analakely, Antetazan'Afovoany et Faravohitra Ambony scolarisant en tout 1453 élèves. L'objectif étant de distribuer régulièrement des brosses à dents et tubes de dentifrice aux enfants pour qu'ils l'utilisent chez eux. Lors de ces distributions, des dentistes de l'Union nationale pour la Santé Bucco-Dentaire ont dispensé une formation aux enfants et enseignants concernant l'apprentissage des bons gestes.

Cette initiative a pour objectif de prévenir les caries par le biais d'un brossage des dents régulier.

La société « Colgate » a remis gracieusement des lots de brosses à dents et de tubes de dentifrices aux élèves de ces quatre écoles, avec les détails de la distribution dans le tableau ci-dessous :

Ecole	Equipements fournis	Réf convention
EPP Analakely	- 1150 brosses à dents - 1150 petits tubes de dentifrice	071/19 du 30/07/19
EPP Faravohitra Ambony	- 210 brosses à dents - 210 petits tubes de dentifrice	075/19 du 31/07/19
EPP Besarety	- 520 brosses à dents - 520 petits tubes de dentifrice	076/19 du 31/07/19
EPP Antetezan'afovoany	- 908 brosses à dents - 908 petits tubes de dentifrice	074/19 du 30/07/19

■ VITOGAZ ■ NC
■ N° 090/19 du 11/11/19

Afin d'inciter l'école à utiliser de l'énergie propre pour préserver l'environnement, VITOGAZ Madagascar a prêté main forte au Consulat depuis l'année scolaire 2017-2018, lui permettant ainsi d'utiliser une meilleure source d'énergie et à moindre consommation qu'est le gaz.

La contribution de la société consiste à : fournir à l'EPP de Faravohitra Ambony deux bouteilles de gaz de 12.5 Kg par mois, allant du mois de novembre 2019 au mois de juin 2020 durant l'année scolaire 2019-2020, soit 16 bouteilles en tout au titre de l'année scolaire 2019-2020.



Des photos des enfants ayant reçu des brosses à dents et tubes de dentifrice après avoir appris les bons gestes avec un dentiste



La cuisine alimentée en énergie propre

EPP Faravohitra : remise en état des peintures et approvisionnement en cantine scolaire

■ 4.800.000 MGA
■ N° 65/19 du 10/09/19

Afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et dans le dessein d'en faire une école pilote, le Consulat a commencé à appuyer cette Ecole Primaire Publique existant depuis soixante-quatre ans, à partir de 2011. L'école scolarise 105 élèves durant l'année scolaire 2018-2019.

Chaque année, le Consulat apporte ainsi un modeste appui financier afin de réaliser petit à petit la réhabilitation du bâtiment abritant l'école, de renouveler les mobiliers et de soutenir la cantine scolaire.

En 2019, le partenariat a été reconduit à travers les réalisations suivantes :

- les travaux de réfection du sol de 4 salles de classe, notamment celles du CP1, CP2, CM1 et CM2 ;
- l'aménagement de l'extérieur de la cour avec l'ornement des bacs à fleurs



Le sol refait et l'extérieur embelli avec les bacs ornés de fleurs

■ Saint_Honoré d'Elyau
■ 2.400.000 MGA
■ N° 093/19 du 08/11/19

- l'appui au fonctionnement de la cantine scolaire en partenariat avec l'école Saint Honoré d'Elyau depuis l'année scolaire 2014-2015, pour diversifier la qualité du repas servi aux élèves. Les fonds alloués ont permis d'une part d'acheter les ustensiles et matériels de cuisine, et d'autre part de compléter les apports en riz, grains secs et huile que le Ministère de l'Education Nationale fournit déjà à la cantine, en améliorant la qualité du repas donné aux élèves avec de la viande et des fruits.



Les enfants profitant de la cantine scolaire

ENFANCE VULNÉRABLE

Le Consulat soutient les enfants en situation de handicap, ceux provenant de milieux défavorisés, les mineurs en détention, ou ceux qui sont abandonnés et orphelins en essayant d'améliorer leurs conditions de vie.

I) ENFANCE HANDICAPEE

Autisme Madagascar

MGA 6.000.000

N° 051/19 du 26/07/19

Association « Autisme Madagascar »

L'association, créée en 2013 sur la manifestation de la volonté commune de parents d'enfants autistes, a pour mission de mettre en place un "Plan autisme" à Madagascar. L'objectif est d'améliorer l'environnement général de l'autisme, par la promotion des compétences nationales et la protection des droits des personnes différentes à Madagascar, par la sensibilisation de la population et les responsables à différents niveaux, ainsi que la mise en place d'une structure de labellisation et de suivi et l'accompagnement des organismes de prise en charge.

Depuis le partenariat avec le Consulat en 2016, l'association a pu étendre sa zone de travail dans d'autres régions de l'île. Elle a aussi intégré le « Pôle Autisme Océan Indien » en tant que représentant de la Grande Ile, en 2017.

En 2019, « Autisme Madagascar » a développé ses activités dans la région de Haute Matsiatra, province de Fianarantsoa en organisant des séances de formation pour les chefs d'antenne et les bénévoles de l'association ainsi qu'une campagne de sensibilisation autour de l'autisme auprès des écoles et parents de ces enfants.



Photo d'une séance de formation et de sensibilisation

RIANALA

MGA 6.000.000

N° 061/19 du 10/07/19

Association RIANALA

RIANALA a pour principale mission de développer l'autonomie des jeunes en situation de handicap mental à travers un système de coéducation basé sur l'échange, l'écoute et le travail avec des jeunes valides. Elle compte 76 jeunes membres. L'association organise chaque année des camps en province durant les vacances scolaires pour créer une synergie entre ces jeunes durant quelques jours.

Dans cet objectif, un grand camp à Antsiranana, au Nord de l'île a été organisé durant la période de grandes vacances de 2019 pour ces jeunes handicapés et leurs encadreurs.



Lors du grand camp à Antsiranana les jeunes handicapés avec leurs encadreurs à la plage

Centre SAMMY'O

MGA 5.400.000

N° 060/19 du 02/08/19

Centre SAMMY'O

Le Centre Sammy'o a ouvert ses portes grâce à l'initiative de l'association des autistes il y a 8 ans. Les enfants autistes y sont accueillis et suivis à travers un programme éducatif individualisé.

Il prend en charge 10 enfants autistes de 4 à 16 ans et fonctionne en accueil alterné de jour. Chaque enfant y est reçu 2 à 3 fois par semaine.

L'appui du Consulat a servi au paiement des salaires des employés du centre dont 1 nourrice, 1 femme de ménage, 1 gardien et 1 aide éducateur ainsi que des frais d'électricité pendant une année.



Quelques enfants du centre SAMMY'O accompagnés de leurs éducateurs

Padre Pio

MGA 5.882.000

N° 059/19 du 28/08/19

Maison de la Charité « Padre Pio »

Opérationnel depuis 2013, ce centre médico-éducatif, dirigé par des prêtres orionistes accueille 120 enfants et jeunes ayant un handicap mental et/ou physique. Ils y sont accueillis et soignés en recevant des traitements médicaux gratuits (rééducation fonctionnelle, diagnostic, traitement et dentisterie).

La Maison prend également en charge la scolarisation, la nourriture et la formation de ces enfants dans le but de leur autonomie. La maison a bénéficié d'un approvisionnement en médicaments pour 4 mois au cours de l'année 2019.



Un enfant du centre se faisant consulter

Partenariat avec « l'Institut Dominique & Tom Alberici »

L'Institut Dominique & Tom Alberici a été fondé en 2012 avec comme objectif principal de soutenir toute action d'intérêt général dans les domaines de la santé, de la recherche, de la solidarité et des actions humanitaires. Il appuie en particulier tout projet relatif à la santé liée à la maltraitance, aux impacts physiques et psychologiques de la maladie et du handicap.

Le projet JHAM, organisé et financé principalement par l'Institut Dominique & Tom Alberici, consiste en la mise en place d'un partenariat pluriannuel entre Odynéo et ces centres malgaches. Odynéo étant un centre de parents qui a pour vocation de placer la personne atteinte d'infirmité motrice cérébrale (IMC) au cœur de toutes ses actions.

Depuis 2018, un partenariat a été mis en place entre l'Institut Dominique & Tom Alberici et le Consulat pour l'acheminement de la France vers Madagascar de matériels divers pour personnes handicapées.

Ces matériels ont été répartis entre les associations suivantes dont la plupart prend en charge la santé et l'éducation d'enfants atteints de handicap physique et/ou mental :



Les enfants des différents centres bénéficiaires avec leurs jouets et matériels éducatifs

<i>Association</i>	<i>Matériels fournis</i>	<i>Réf convention</i>
Association pour l'Education des Enfants Déficients Mentaux de l'Ecole Primaire Publique (AEEDM)	- 16 cartons de fournitures scolaires, jeux, jouets, sacs, cartables et papeterie	010/19 du 15/03/19
Orphelinat Enfants du Sourire (EDSR)	- 21 grands cartons de fournitures scolaires, jeux, jouets, sacs, cartables ; - 2 petits cartons de livres ; - 21 petits cartons de papeterie ; - 1 jeu de babyfoot ; - 1 chaise haute ; - 1 porteur jouet ; - 3 trotinettes ; - 2 vélos enfants ; - 2 tables de nuit ; - 1 banquette enfant ; - 1 bureau ; - 2 caissons ; - 1 armoire métallique	011/19 du 11/03/19
Les Roseaux	- 25 cartons de fournitures scolaires, livres, jeux, jouets, sacs, cartables et papeterie ; - 1 machine à coudre ; - 2 tableaux d'école ; - 1 vélo enfant ; - 1 tente rouge ; - 1 corset siège ; - 1 fauteuil roulant enfant	012/19 du 15/03/19
Ecole Sainte-Louise Fianarantsoa (accueillant des enfants en situation de handicap)	- 25 cartons de fournitures scolaires, livres jeux, jouets, sacs, cartables et papeterie ; - 1 fauteuil roulant	013/19 du 18/03/19

Centre Sembana Mijoro	<ul style="list-style-type: none"> - 20 cartons de fournitures scolaires, jeux, jouets, sacs, cartables et papeterie ; - 1 petit carton de livres ; - 19 petits cartons de papeterie ; - 2 chaises pots pour enfants handicapés ; - 1 déambulateur pour enfants handicapés ; - 1 ordinateur ; - 1 table roulante ; - 1 table kiné pour enfants handicapés ; - 1 tricycle adapté aux enfants handicapés ; - 1 verticalisateur pour enfants handicapés ; - 1 armoire métallique ; - 1 siège auto pour enfants handicapés ; - 1 chaise haute ; - 1 tableau d'école ; - 1 chauffeuse ; - 1 armoire en bois ; - 1 armoire métallique ; - 1 four micro-onde ; - 1 gazinière ; 	014/19 du 12/03/19
Centre KOZAMA	<ul style="list-style-type: none"> - 10 cartons de matériels divers (fournitures scolaires, jeux, jouets, vêtements, ...) - 10 petits cartons de papeterie ; - 1 armoire en bois ; - 1 caisson bureau ; - 1 bureau 	015/19 du 11/03/19
CAIT LA SOURCE	<ul style="list-style-type: none"> - 11 cartons de fournitures scolaires, jeux, jouets, sacs et cartables ; - 2 petits cartons de livres ; - 13 petits cartons de papeterie ; - 1 chaise haute ; - 1 tableau jouet ; - 1 ordinateur 	017/19 du 11/03/19
Ecole AKAMA	<ul style="list-style-type: none"> - 8 cartons de fournitures scolaires, jeux, jouets, sacs, cartables ; - 2 petits cartons de livres ; - 24 petits cartons de papeterie ; - 1 guitare pour atelier musique ; - 1 ordinateur ; - 1 vélo enfant 	018/19 du 12/03/19

II) ENFANCE EN SITUATION DE PRECARITE

2.1 Mineurs en détention

ASPE

- MGA 7.544.000
- N° 063/19 du 16/08/19

Association « ASPE » (Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Enfance)

Ayant pour vocation de préserver les droits des enfants et jeunes mineurs en détention, l'association accompagne ces jeunes dans leur réinsertion sociale et veille à ce que leur rééducation se fasse dans de bonnes conditions. Elle encadre 8 centres de rééducation et de réinsertion dans tout Madagascar avec 350 jeunes en charge, âgés de 2 à 18 ans.

Des formations pour les éducateurs des 8 centres de détention ont été effectuées depuis 2012. L'année dernière, des juges des enfants, assistantes sociales des tribunaux ont pu profiter d'un programme de formation sur l'usage d'outils collaboratifs numériques afin de mettre en place un espace de travail collaboratif de suivi des dossiers, de gestion des articles de lois et de communication interne et externe entre les différents acteurs ; et d'équipements informatiques à savoir des tablettes 4G leur permettant d'alimenter le système d'information, grâce à la subvention du Consulat.



Photo prise lors de la formation avec le matériel informatique octroyé

Grandir Dignement

- MGA 4.800.000
- N° 064/19 du 16/08/19

Association « Grandir Dignement »

Mandatée pour la protection des droits des mineurs en conflit avec la loi, de par des activités de plaidoyer, l'association œuvre à faire évoluer les conditions de vie des jeunes en détention, les accompagne en liberté surveillée et leur apporte un appui éducatif et pédagogique.

Un programme dénommé SIMO (Service d'Insertion en Milieu Ouvert) a été initié en 2017, dans le but d'accompagner les jeunes sortis de détention, dont 130 mineurs, dans leur réinsertion sociale avec l'appui d'assistantes sociales.

Cependant, le manque de soins des malades détenus reste encore un problème majeur dans des centres pénitenciers, faute de moyens et dispositifs adaptés.

Ainsi, l'association, en 2019, a décidé de prendre en charge les besoins médicaux des mineurs incarcérés dans les régions d'Antananarivo et d'Antsiranana (Régions Analamanga et Diana). L'appui financier du Consulat a servi au règlement des prestations de 2 médecins traitants et d'un dentiste, pour un an, dans 2 centres pénitenciers d'Antananarivo.



Un des détenus recevant des soins médicaux

ONG Sentinelles

MGA 3.525.000

N° 066/19 du 28/08/19

ONG Sentinelles

Existant depuis 32 ans au pays, la mission principale de l'ONG est d'accompagner les jeunes filles et garçons mineurs en détention en vue de leur réinsertion sociale.

Elle a pu mettre en œuvre les actions suivantes :

- un projet de vie élaboré avec ces jeunes en fonction de leur environnement socio-économique et familial ;
- un programme médical et de réinsertion sociale à destination des femmes enceintes et des femmes incarcérées avec leurs enfants dans la maison centrale de détention à Antanimora ;
- une maison d'accueil pour les personnes libérées n'ayant nulle part où aller.

L'année 2019, grâce à l'appui du Consulat, l'ONG a pu effectuer :

- L'achat de sonorisation servant de matériel d'animation pour les activités culturelles ;
- La préparation à l'insertion professionnelle des enfants à travers des cours de couture et de cuisine avec l'acquisition d'une machine à coudre, des tissus pour les exercices de production, un four électrique, une imprimante et une photocopieuse ;
- Le maintien de l'hygiène à la maison d'accueil avec la dotation d'une machine à laver.



La nouvelle machine à coudre

2.2 Orphelins et enfants abandonnés

Centre EDSR (Enfants du Sourire Réunion) Ambatolampy

Le centre Enfants du Sourire Réunion, situé à Ambatolampy a pour mission de venir en aide aux enfants en grande difficulté, venant de familles très pauvres incapables de les prendre en charge, ou complètement orphelins et aux jeunes à la dérive sans avenir, voués à la rue et donc à la délinquance. Son fonctionnement est basé sur le volontariat et le bénévolat de ses membres. Son objectif est de :

- Se substituer aux familles inexistantes lorsque les parents sont décédés, emprisonnés ou incapables de prendre en charge leurs enfants pour diverses raisons très graves (prostitution, alcoolisme etc...).
- Apporter aux enfants une grande famille dans laquelle ils vont grandir et apprendre à travailler en leur assurant éducation, soins, logement, nourriture, scolarité jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle.

Le Consulat en partenariat avec l'ADS - Association de Développement Solidaire a remis les matériels suivants à l'association : 2 cartons de livres, 42 couvertures, 2 tabliers (pour l'infirmerie), 1 tableau d'affichage, 1 rétroprojecteur et quelques vêtements.



Une sœur encadreuse remettant les vêtements aux enfants

ONG Mamonjy

MGA 4.000.000

N° 062/19 du 18/07/19

ONG Mamonjy

L'ONG MAMONJY a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des enfants dans les orphelinats par le biais de parrainages pour leur scolarisation, l'encadrement des enfants et l'approvisionnement en matériels en fonction des besoins et des urgences.

L'ONG a ouvert en 2015 un orphelinat dans la banlieue d'Antananarivo qui accueille une dizaine d'enfants âgés de 6 à 13 ans dont 6 orphelins de père et de mère.

Pour 2019, l'aide offerte par le Consulat lui a permis d'acquérir des mobiliers, matériels informatiques, équipements pour la cantine ainsi que des effets vestimentaires.



Le dortoir aménagé avec la cantine équipée

Association

«Maison des Enfants»

MGA 4.000.000

N° 054/19 du 11/07/19

Association « Maison des Enfants »

La dénomination « Maison des Enfants » révèle en elle-même la vision de l'association, celle de promouvoir l'accueil des enfants abandonnés afin de développer leur personnalité de façon harmonieuse dans un cadre familial.

Ses actions s'articulent autour de deux pôles d'activité :

- La «Maison de famille» qui est un centre de jour et de nuit pour l'accueil des mineurs en état d'abandon : elle compte 26 enfants en bas âge ;

- Le « Centre Mère enfant » : un centre de jour pour enfants et mères en difficulté visant la résolution de leurs problèmes au quotidien (instruction, travail, formation ...), la prise en charge médicale des enfants et de leurs mères, la promotion de la scolarisation et d'une cantine scolaire pour les enfants vulnérables. Le centre suit 230 mères et 290 enfants.

En 2019, l'aide du Consulat a servi à l'achat de médicaments couvrant une période de dix mois pour ces deux axes d'intervention.



Un enfant se faisant soigner

2.3 Enfants vivant dans les quartiers défavorisés de la capitale

Distribution de couvertures pour les enfants de moins de 5 ans

Cela fait maintenant 10 ans que des enfants de moins de 5 ans dans 76 Fokontany (quartiers) de la Capitale, issus de familles défavorisées ont bénéficié de couvertures pendant l'hiver.

La poursuite de cette initiative a pu couvrir 10 Fokontany supplémentaires à raison de 1.000 couvertures en tout, grâce au partenariat conclu avec la société « BRASSERIES STAR MADAGASCAR » qui soutient activement le Consulat dans cette initiative.

Pour cette année, l'opération « couvertures » s'est effectuée auprès des Fokontany suivants :

- Ankazomanga Andraharo Avaratra ;
- Andraharo ;
- Soanierana III Cité Gare ;
- Ankadilàlana ;
- Tanjombato Ankarabato ;
- Andoharanofotsy ;
- Cité Ambodin'Isotry ;
- Cité des 67 ha Atsimo ;
- Andranomahery Ankorondrano ;
- Anosivavaka Ambohimananina.

■ Brasseries STAR MADAGASCAR

N° 31/19 et 32/19 du 03/06/19, 33/19 ET 34/19 du 05/06/19, 35/19 et 36/19 du 06/06/19, 37/19 et 38/19 du 07/06/19, 39/19 et 40/19 du 11/06/19

Brasseries STAR MADAGASCAR

MGA 7 860 000



Les enfants accompagnés de leurs parents équipés de couvertures

ASERN

MGA 4.000.000

N° 053/19 du 18/07/19

Association des Organisations pour l'Education et la Récupération Nutritionnelle (ASERN)

Il s'agit d'un organisme de lutte contre la pauvreté, dont le but est de rendre ses bénéficiaires autonomes. Situé dans un quartier populaire de la capitale, le Centre social de cette association existe depuis une vingtaine d'années et intervient dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la promotion féminine auprès des familles vulnérables.

Le volet éducation tient une grande place dans ses activités avec l'appui à la scolarisation de 98 enfants dont 70 en classe préscolaire et 28 en classe alphabétisation, répartis en 3 niveaux selon l'âge et l'assimilation des enfants. Fort du constat que la première cause d'abandon scolaire est le manque de nourriture, une cantine scolaire a été mise en place pour offrir un repas comprenant un dessert (soit un pot de yaourt soit des bananes) quotidien à ces enfants.



Photos des enfants de l'association au moment du déjeuner à la cantine scolaire

AIC

MGA 4.000.000

N° 052/19 du 18/07/19

Association Internationale des Charités (AIC)

Existant depuis une vingtaine d'années, cette association située dans un quartier populaire d'Antananarivo a pour objectif de venir en aide à des personnes en difficulté, en situation de pauvreté, victimes d'injustice et de violence. Elle intervient dans plusieurs domaines d'activités comme la santé, l'éducation et la promotion féminine auprès des familles vulnérables.

Le secteur de l'éducation est l'un des problèmes majeurs dans ce quartier, où, faute de moyens financiers, les enfants abandonnent l'école ou n'y vont pas. C'est la raison qui a poussé l'association à scolariser 98 enfants de 3 à 12 ans, divisés en 3 niveaux selon l'âge et l'assimilation des enfants.

Le Consulat, prenant à cœur l'éducation des enfants, a pris l'initiative de contribuer à la mise en place d'une cantine scolaire pour offrir un repas par jour à ces enfants. Cette année, il a pris en charge l'approvisionnement en denrées alimentaires pour la cantine scolaire.



Les enfants prenant leur déjeuner

ANNEXES

ANNEXE 1

RÉSUMÉ SUCCINCT DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS FOURNIS DEPUIS 2004

MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques
- Lit cage pour maternité
- Matériels de dialyse
- Matériels de chirurgie cervicale
- Matériels pour bloc opératoire, scialytiques
- Colonne vidéo endoscopie complète
- Appareils de radiologie complets
- Appareils de réanimation, appareils de ventilation
- Matériels de cabinet dentaire, fauteuils dentaires
- Cabinet de dermatologie complet
- Tables d'opérations avec accessoires
- Tables d'examen
- Tables d'accouchement
- Tables de gynécologie
- Amplificateur de brillance
- Autoclaves
- Mammographes
- Echographes
- Concentrateurs d'oxygène
- Couveuses, monitoring foetal, pèse-bébés, compléments nutritionnels
- Audiomètres
- Négaloscopes
- Appareils à ECG
- Défibrillateurs
- Matériels orthopédiques, appareils de kinésithérapie et de rééducation
- Fauteuils roulants, fauteuils de transfusion sanguine
- Potences, pousse-seringues électriques, moustiquaires
- Centrifugeuses de laboratoire, bords pour laboratoire
- Vêtements hospitaliers
- Divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux
- Cabinet ophtalmologie complet
- Microscope ophtalmique
- fauteuil de consultation
- table serviteur sur roulette
- table de soins
- paires de béquilles, paires de canne anglaise
- couvertures

MATÉRIELS INFORMATIQUES

- 424 ordinateurs complets pour 90 écoles publiques (CEG et Lycées)
- 425 pour des établissements privés

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- 2.465 ballons
- 270 paires de filets de basket et de volley
- 3.890 lots de maillots remis à 347 écoles publiques (EPP, CEG, Lycées)

ANNEXE 2

DOTATIONS FINANCIÈRES REÇUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2004	11.563 € et 10.000.000 MGA, (12.363 €)	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - GHL Sarl : 10.000.000 MGA - MAP : 4.971 € - Mr Goldscheider : 494 €	8 dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Senat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, (21.470 €)	- BCI: 5.000 € - BMOI : 2.513.250 MGA - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP: 7.971 € - Mr C. Blanchy : 50 € - Mr Yves David : 483,95 € - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	19 dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, (14.703,75 €)	- BCI : 5.000 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 4.971 € - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	26 dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA (27.332,88 €)	- BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 19.950 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	50 dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA (31.474,17 €)	- BAUD & DAVID : 959,64 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.079,46 €	67 dont : - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2
2009	21.700 € et 12.000.000 MGA (24.144,44 €)	- BMOI : 3.000.000 MGA - DCI : 15.500 € - FTHM : 2.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.200 €	88 dont : - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2
2010	22.379,56 € et 12.300.000 MGA (26.772,42 €)	- BAUD & DAVID : 890 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.500 €	114 dont : - Santé : 31 (+3 FAAM) - Education : 67 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 3 - Sport : 16
2011	22.769,37 € et 22.000.000 MGA (30.769,37 €)	- BAUD & DAVID : 980 € - BMOI : 2.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,37 € - DCI : 13.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP SA : 5.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.800 €	68 dont : - Santé : 32 - Education : 22 - Soutien aux enfants : 11 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1
2012	22.300 € et 27.400.000 MGA (32.264 €)	- BAUD & DAVID : 1.000 € - BNP PARIBAS : 1.500 € - DCI : 13.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA - PMU M/car : 10.000.000 MGA - société de M. BALY : 1.800 € - SANIFER : 3.000.000 MGA - YVES JETHA : 5.400.000 Ar	63 dont : - Santé : 22 - Education : 11 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 18

2013	23.800 € et 36.500.000 MGA (36.836 €)	<ul style="list-style-type: none"> - APPEL : 1.000.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - CIMELTA : 10.000.000 MGA - DCI : 10.000 € - DELAPORTE : 3.000.000 MGA - DUPONSEL : 1.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - Pierre LURTON : 3.500 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - SANIFER : 3.000.000 MGA - SCHNELLER : 1.000.000 MGA - SCIMADA : 2.500.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - société de M. BALY : 1.800 € - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - WU Jean-Claude et Jean-Yves : 2.500.000 MGA 	92 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 25 - Education : 16 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 4 - Sport : 21
2014	27.739 € et 49.074.000 MGA (43.569 €)	<ul style="list-style-type: none"> - ADFNIA : 3.300.000 MGA - Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA - APPEL : 1.000.000 MGA - Banque Martin MAUREL : 987 € - BMOI : 2.000.000 MGA - Bruno De Foucault : 3.000.000 MGA - DCI : 10.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Gérard DELEVAUX : 860.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - JOCKER Sarl : 2.000.000 MGA - MAP : 4.963 € - Michel RAMANANTSOA : 6.000.000 MGA - MONEYTECH : 2.000.000 MGA - MONLOUP & QUINAULT : 988.000 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - R. ANDRIAMIFIDIMANANA : 500.000 MGA - Remy MABILLON : 989 € - Renée MAUS : 2.000 € - Rens FABER : 10.926.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SCHNELLER : 1.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - société de M. BALY : 1.800 € 	131 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 14 - Education : 56 - Soutien aux enfants : 29 - Lutte contre la pauvreté : 7 - Sport : 25
2015	32.820 € et 64.418.659 MGA (50.714 €)	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA : 3.488.659 MGA - Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA - APPEL : 750.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.480 € - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA - Contributions anonymes : 3.000.000 MGA - Dany SENDRISON : 160€ - DCI : 11.000 € - Fidy RAMAMONJISOA : 200 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Groupe BASAN : 3.000.000 MGA - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 9.000.000 MGA - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - Nicolas CLAVEL : 4.480 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - PMU Madagascar : 10.000.000 MGA - Remy MABILLON : 1.000 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - Rens FABER : 7.180.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - Société de M. BALY : 2.000 € - SOMADIS : 4.000.000 MGA - STAR : 5.000.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - WU Jean-Claude : 2.500.000 MGA - YVES JETHA : 1.000.000 MGA 	175 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 33 - Education : 65 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 11 - Sport : 40

2016	53.750 € et 78.405.000 MGA (76.151 €)	<ul style="list-style-type: none"> - APPEL : 750.000 MGA - Autres contributeurs : 10.380 € - Banque Martin MAUREL : 500 € - BMOI : 2.000.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - CANAL + Madagascar : 10.124.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 870 € - Contributions anonymes : 2.000.000 MGA - DCI : 10.000 € - Emmanuèle GERDIL : 1.000 € - FTHM : 1.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 1.000 € - Groupe BASAN : 1.500.000 MGA - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - MAP : 9.500 € - Michel RAMANANTSOA : 8.000.000 MGA - MONLOUP & QUINAULT : 2.881.000 MGA - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - Nicolas CLAVEL : 1.000 € - OCTALFA : 3.000 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - PMU Madagascar : 15.000.000 MGA - Remy MORTIER : 1.000 € - Rens FABER : 10.750.000 MGA - Roland RAVANDISON : 400.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - Société de M. BALY : 2.000 € - SOMADIS : 4.000.000 MGA - STAR : 7.500.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - WU Jean-Claude : 2.000.000 MGA 	175 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 17 - Education : 80 - Soutien aux enfants : 22 - Lutte contre la pauvreté : 8 - Sport : 48
2017	65.498,82 € et 88.936.431 MGA (88.903,14 €)	<ul style="list-style-type: none"> - AMADE Monaco : 4.980 € - Association des Biologistes : 7.500 € - Banque Martin Maurel : 1.000 € - Bernard BENOIT : 750.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA - CANAL + Madagascar : 4.580.000 MGA - CANAL + Madagascar : 10.530.000 MGA - Christian VON BALLMOOS : 1.402.0/1 MGA - Contributions anonymes : 2.500.000 MGA - Dany SENDRISON : 160 € - DCI : 12.000 € - Direction de l'Education Nationale de Monaco : 8.000 € - Emmanuèle GERDIL : 500 € - Eric GAUDUCHON : 500 € - Fidy RAMAMONJISOA : 300 € - Francis RAJAABELINA : 500.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 500 € - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - MAP : 9.980 € - MONLOUP & QUINAULT : 1.500.000 MGA - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - Nicolas CLAVEL : 1.000 € - OCTALFA : 2.100 € - OPHAM : 6.552.760 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - PMU Madagascar : 15.000.000 MGA - RFFRIGFPFCHF : 2.000.000 MGA - Rémi MORTIER : 1.000 € - Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SIPEM : 2.835.600 MGA - SMEF : 1.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - Société de M. BALY : 2.000 € - SOMADIS : 6.000.000 MGA - SOPROMER : 2.000.000 MGA - STAR : 11.286.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 479 € - WU Jean Claude : 3.000.000 MGA 	184 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 14 - Education et Sport : 134 - Enfance vulnérable : 36

2018 69.969 € et 82.162.120 MGA (90.509,53 €)	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA : 6.000.000 MGA - Amiraly HASSIM : 1.500.000 MGA - Bernard BENOIT : 500.000 MGA - BMOI : 6.000.000 MGA - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 679 € - Conférence Immaculée de Conception : 3.000 € - Croix Rouge Monégasque : 10.000 € - Dany SENDRISON : 160 € - DCI : 15.000 € - Direction de l'Education Nationale de Monaco : 10.500 € - Fidy RAMAMONJISOA : 350 € - Fondation Princesse Charlène : 1.500 € - Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 500 € - Leticia de Massy : 2.000 € - MAP : 9.980 € - Michel BALY : 2.300 € - MONLOUP & QUINAULT : 1.500.000 MGA - OPHAM : 7.966.520 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - Renée MAUS : 5.000 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - SIPEM : 2.835.600 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 6.000.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - STAR : 27.860.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - Yves DAVID : 1.500 € - WU Jean-Claude : 3.500.000 MGA - Contribution anonyme : 5.000.000 MGA 	204 dont : - Santé : 14 - Education et Sport : 165 - Enfance vulnérable : 25
2019 49.097 € et 116.963.223 MGA (78.338 €)	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA PARTNERS : 10.000.000 MGA - Amiraly HASSIM : 1.000.000 MGA - Bernard BENOÏT : 500.000 MGA - BRAVOLUTION : 1.500 € - Bruno De Foucault : 4.000.000 MGA - CANAL + : 25.009.000 MGA - Conférence Immaculée de Conception : 3 000 € - Christian Von BALLMOOS : 1.777.083 MGA - Dany SENDRISON : 160 € - DCI : 15.000 € - Fidy RAMAMONJISOA : 300 € - Fondation Princesse Charlène : 2.500 € - Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 500 € - Madagascar Law Offices : 1.000.000 MGA - MAP : 9.980 € - Michel BALY : 2.300 € - Monloup & Quinault FONDS Michele MONLOUP : 2.000.000 MGA - Nicolas CLAVEL : 857 € - OPHAM : 8.037.140 MGA - RATSIMIVONY : 500.000 MGA - Rémi MORTIER : 1.000 € - Renée MAUS : 5.000 € - RENS FABER : 2.000.000 MGA - Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA - SAHAM Assurance : 2.000.000 MGA - SIPEM : 3.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA - STAR : 10.140.000 MGA - Société Saint Vincent de Paul : 5.000 € - TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 1.000 € - WU Jean-Claude : 3.500.000 MGA - Yves DAVID : 1.000 € - Contribution anonyme : 25.000.000 MGA 	240 dont : - Santé : 25 - Education et Sport : 185 - Enfance vulnérable : 30

HERENIASINA HALALAZINA
 Crisby Youh
 Cité des Postes abgt 19
 Ambananjana
 Periniaina .t@yphoo.com
 034 54 829 64

Antananarivo, le 08 janvier 2020
 à
 Monsieur Cyril JUGE
 Consul Honoraire de Monaco à
 Madagascar

Objet: Soutien et reconnaissance

Monsieur,

Par la présente, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020. Que cette nouvelle année vous apporte la santé, le bonheur, la prospérité.

Aussi, en ce début d'année, je voulais vous témoigner personnellement ma gratitude pour l'aide que vous m'apportez depuis la classe de première. C'est un grand honneur pour moi d'être choisie comme bénéficiaire de votre vote.

Cette prise en charge m'aide grandement financièrement et me permet de me concentrer sur mon cursus académique.

Actuellement, je suis en troisième année à l'ENSCAE GHA et je prévois de me spécialiser dans la branche administration d'entreprises.

Avec toute ma reconnaissance, je vous remercie d'avoir investi dans mon avenir, je fais de mon mieux pour atteindre mes objectifs personnels, académiques et professionnels.

Venitez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

"Continuez à agir au présent à travers vos projets sociaux, afin de construire un avenir meilleur à Madagascar"

Crisby Youh
 Juge



Antananarivo, Lundi 09 Mars 2020

M. RAKOTOARISOA Austra N.
Master 2 en Philosophie à l'U.C.M.
Lot III T 187 DBA Namontena.
E-mail: rakotoara05@gmail.com.

À Monsieur le Consul Général Honoraire de la principauté
de Monaco à Madagascar

Objet: lettre de remerciement.

Monsieur le Consul,


J'ai l'immense honneur de vous adresser la présente en guise de témoignage de ma gratitude envers vous et l'institution que vous représentez dans notre pays, en raison de la bourse que vous m'avez octroyée pour financer mes études.

Étudiant en philosophie à l'U.C.M., je prépare maintenant ma maîtrise sur le thème de "la notion de démonstration". Si j'en suis à ce point, sachez-le, c'est pour une bonne partie grâce à vous, car votre soutien me fut et m'est pas que financier à mes yeux: il est aussi éminemment moral - la bourse d'étude étant "moralisatrice et éducatrice", si je puis me permettre de paraphraser le Général Gallieni. Vous avez cheminé avec moi - et avec beaucoup d'autres étudiants de ma condition - voici déjà cinq années, s'ajoutant à cela l'octroi de certificat de réussite pour notre promotion STAR et le fait que le programme de bourse que vous menez soit né ex-nihilo (sinon de votre pure munificence): tout cela trouverait de mes lèvres des paroles suaves de remerciements à rendre vil et grossier le latin d'un Cicéron si je n'étais pas piètre rhéteur. Ma bouche vous dit alors merci, mais tout mon être infiniment plus.

J'ai également l'honneur de solliciter votre bienveillance et votre libéralité de me prêter, une fois encore, main forte pour cette année universitaire 2019-2020 afin que je puisse soutenir mon mémoire de fin de cycle (raison relativement piètre) et surtout cheminer toujours plus profondément dans ce patrimoine commun de l'humanité qu'est la Pensée (raison relativement noble).

Veuillez agréer, Monsieur le Consul, le témoignage de mes sentiments les plus distingués.

Respectueusement,


RAKOTOARISOA Austra N.

**CONSULAT DE MONACO
MADAGASCAR**



Lotissement Tana Water Front Ambodivona
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar
Tél : + 261 20 22 356 83
Consul@Monaco-Madagascar.com
www.monaco-madagascar.com

